2020_03_31_appel_interOS_interpro_post_20fev 3
2020_02_20_union_SOLIDAIRES_appel_post_10fev 5
2020_02_20_SOLIDAIRES_FP_tract_post_14fev 7
2020_02_20_appel_interOS_interpro_post_6fev 9
2020_02_13_com_interOS_interpro_Un_rejet_universel 11
2020_02_10_lettre_ouverte_interOS_retraites 13
2020_02_06_Union_SOLIDAIRES_appel_post_3fev 15
2020_02_06_appel_SOLIDAIRES_FP_post31janv 17
2020_02_05_appel_interOS_FP_post_30janv 19
2020_02_preavis_greve_FP 21
2020_01_29-30-31_appel_Union_SOLIDAIRES_post_27janv 23
2020_01_29-30-31_appel_SOLIDAIRES_FP_post_27janv 25
2020_01_29_interOS_interpro_appel_post_24janv 27
2020_01_29_interOS_FP_appel_post_24janv 29
2020_01_24_appel_interOS_interpro_post_22janv 31
2020_01_24_rdv_mobilisations_ville_par_ville 33
2020_01_23_interOS_FP_communique_post_CCFP 35
2020_01_22-23-24_appel_SOLIDAIRES_FP_post_20janv 37
2020_01_22-23-24_appel_interOS_FP_post_17janv 39
2020_01_14-15-16_bilan_interOS_FP_post_16janv 41
2020_01_14-15-16_com_SOLIDAIRES_post_11janv 43
2020_01_14_SOLIDAIRES_FP_appel_post_9janv 45
2020_01_11_com_interOS_interpro_Jusqu_a_la_victoire 47
2020_01_09_InterOS_interpro_communique_bilan 49
2020_01_09_Union_SOLIDAIRES_communique_bilan 51
2020_01_09_rdv_mobilisations_ville_par_ville 53
2020_01_09-10-11_SOLIDAIRES_FP_appel_post_voeux_Psdt 55
2020_01_09_SOLIDAIRES_retraites_tract_appel_post_20dec 57
2020_01_09_appel_interOS_interpro_post_19dec 59
2020_01_09_appel_interOS_FP_post_19dec 61

2020_01_07_interOS_FP_tract_appel_9janv 63
2020_01_07_SOLIDAIRES_FP_tract_reunion_8_janvier 65
2020_01_07_courrier_interOS_FP_sur_reunion_ministere 67
2020_01_02_tract_retraites_interOS_FP_tous_perdants 69
2020_01_preavis_greve_FP 73
2019_12_21-22-28_SOLIDAIRES_FP_tract_appel_post_19dec 75
2019_12_19_appel_interOS_post_17_dec 77
2019_12_17_rdv_mobilisations_ville_par_ville 79
2019_12_17_appel_SOLIDAIRES_FP 81
2019_12_17_appel_interOS_retraites 83
2019_12_12-14-17_appel_interOS_post_annonces_1er_min 85
2019_12_12-14-17_appel_interOS_post_10_dec 87
2019_12_12-14-17_appel_interOS_FP_post_annonces_1er_min 89
2019_12_10-12-14-17_appel_SOLIDAIRES_FP 91
2019_12_10_rdv_mobilisations_ville_par_ville 93
2019_12_10_appel_interOS_interpro_post_5_dec 95
2019_12_10_appel_interOS_Fonction_Publique_post_5_dec 97
2019_12_10_appel_interOS_retraites_post_5_dec 99
2019_12_05_SOLIDAIRES_FP_bilan_mobilisation 101
2019_12_05_rdv_mobilisations_ville_par_ville 103
2019_12_05_Union_SOLIDAIRES_tract_appel_mobilisation_BIS 105
2019_12_05_Union_SOLIDAIRES_tract_appel_mobilisation 107
2019_12_05_SOLIDAIRES_FP_tract_appel_mobilisation 109
2019_12_05_interOS_retraites_appel_fait_par_SOLIDAIRES 111
2019_12_preavis_greve_FP 113
2019_09_24_Union_SOLIDAIRES_tract_appel_retraites 115
2019_09_24_SOLIDAIRES_FP_tract_appel_mobilisation_retraites 117
2019_09_24_SOLIDAIRES_Retraites_tract_appel_mobilisation 119
2019_09_24_SOLIDAIRES_FP_preavis_greve 121

Tant qu'il le faudra

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF soulignent la détermination affichée encore ce 20 février, par les manifestants et manifestantes dans tout le pays, après plus de deux mois et demi de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales.

Le projet de système par points représente un recul pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.es du privé comme du public.

Le gouvernement et sa majorité doivent se rendre à l'évidence. Les formules générales et les slogans, très souvent mensongers, ne trompent personne. Les critiques et les oppositions se multiplient. Si l'exécutif est poussé dans ses retranchements, pour autant, les OS n'accepteront pas un passage en force au parlement.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite. Ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'Etat.

Le gouvernement refuse d'aborder la question du partage des richesses pour financer les retraites et se place dans une logique de croissance infinie.

D'autre part, les débats à l'assemblée confirment que l'âge d'équilibre, clé de voute de leur système, conduira à imposer un départ à 65 ans et au-delà.

Les travailleuses et les travailleurs ne baisseront pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Parce qu'elles contestent le cadrage gouvernemental imposé pour la conférence de l'équilibre et du financement, les organisations tiendront leur propre conférence sur le système de retraite. Lors de cet événement, des experts et des économistes interviendront pour un vrai débat contradictoire sans lettre de cadrage ! Cette initiative sera déclinée sur tout le territoire.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF dénoncent toutes les inégalités subies par les femmes aggravées par le projet de réforme des retraites. Elles appellent à s'inscrire et organiser des actions et manifestations pour l'égalité tout au long de la vie entre les femmes et les hommes lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars et autour de cette date.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement. Elles préparent, dans ce cadre, une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.

Les Organisations décident de se revoir très prochainement.

Paris, le 20 février 2020

Union syndicale **Solidaires**

COMMUNIQUE – 10 février 2020

Retraites : multiplication des fronts et des formes de mobilisations et d'actions… et le 20 février, toutes et tous en grève !

A celles et ceux qui clament que la mobilisation s'essouffle, les actions, mobilisations et journées de grève ne peuvent que démontrer le contraire. Si la grève n'est pas générale ni reconductible, cela ne signifie pas que le mouvement touche à sa fin comme voudrait le faire croire le pouvoir. Au contraire, il est en train de prendre de nouvelles formes et de s'étendre de nombreuses façons, dont la seule limite est l'imagination des personnes mobilisées. Rarement avons-nous vu autant de formes d'expressions si variées, dynamiques, festives et combatives : flashmobs, chorégraphie, retraites aux flambeaux, chants militants qui deviennent des hymnes à la résistance, actions de rue où l'inventivité rivalise avec l'humour : sabres laser en plastique pour défier les tristes forces de l'ordre, tournées du Macron Circus, pancartes, affiches et collages, débarquement impromptus dans des buffets du Medef etc.

Des secteurs entiers restent mobilisés et continuent à exiger le retrait du projet de réforme. Le rejet reste massif, et, fait notable, il se conjugue avec la dénonciation d'autres réformes, relevant de la même logique et tout aussi néfastes : celle du bac et du lycée dans l'éducation, celles qui touchent l'enseignement supérieurs et les instituts de formation des futurs enseignant-es.. Comme celles qui ont amené à la rupture le système de soin et les hôpitaux en France. La contestation est générale, à l'image de celle des Gilets jaunes, prenant de nouvelles formes, rejetant un système dans lequel les perdant-es sont la masse et les gagnant-es une poignée de nanti-es.

La **violence de la répression** atteint aussi des sommets de brutalité policière et étatique, qui est en elle-même une attaque à l'Etat de droit, aux libertés et à la démocratie. Cette débauche de violence est très inquiétante à ce titre et montre la crise complète de légitimité du pouvoir et de son exercice dans notre pays aujourd'hui.

Continuation de la grève. Les salarié-es des transports de la Ratp promettent, le 17, jour de l'ouverture des débats du projet de loi sur les retraites à l'Assemblée, un lundi noir à Paris. Les cheminot-es poursuivent la mobilisation les journées d'appel à la grève interprofessionnelle. Les enseignant-es du secondaire aussi ; la mobilisation des personnels des universités est en train de s'ancrer et de se développer. La grève des éboueurs et éboueuses continuent dans plusieurs villes de France. La journée de grève du 06 février a même été plus suivie que les précédentes !

Nous appelons à faire de celle du 20 une journée de grève massive, joyeuse, fière et déterminée !

Nous n'avons pas dit notre dernier mot, on est toujours pas fatigué-es et pas prêt-es de l'être !

Grève+guérilla sociale : toutes et tous en grévilla !

31 rue de la Grange aux Belles 75 010 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org

ON LÂCHE RIEN ! GRÈVONS ET MANIFESTONS ENSEMBLE LE 20 FÉVRIER

Le combat pour le retrait de la réforme des retraites s'est inscrit dans le temps et a renouvelé ses formes de mobilisations : jetés d'outils, retraites aux flambeaux, chorégraphie des Rosies « À cause de Macron ! » au sujet de la retraite des femmes grandes perdantes de la réforme, action pour la reconnaissance de la pénibilité dans la fonction publique devant l'Opéra Garnier à Paris le 5 février… Outre les manifestations de masse (cortèges fournis du 6 février), les actions de visibilité, festives et animées, se sont multipliées. Le débat parlementaire débute à l'Assemblée nationale le 17 février. Dans la déclinaison de l'accord interprofessionnel, l'intersyndicale Fonction publique Solidaires, CGT, FO, FSU, FA-FP appelle à la grève et à la manifestation le **20 février**. Sur la retraite des femmes, des initiatives et actions seront menées **le 8 mars** et autour de cette date.

Des fonctionnaires retraités dans la pauvreté…

En 2018, la pension moyenne mensuelle était de 1 272 € dans la fonction publique territoriale (76 % de C), de 1 549 € dans la fonction publique hospitalière (33 % de A, 19 % en B) et de 2 223 € dans la fonction publique de l'État (56 % de catégorie A). Ces retraites sont calculées sur la base des 6 derniers mois du traitement indiciaire, en appliquant un taux fixe et garanti de 75 % du traitement brut hors primes. Que deviendront ces retraites, calculées dans un système à points sur l'ensemble de la rémunération versée, primes incluses, sur les 43 ans de carrière, sans connaître la valeur du point à la date de liquidation de la retraite ? Pour quiconque, aucune garantie du taux de remplacement contrairement au système antérieur. Il est donc évident que les retraites peuvent glisser en dessous du SMIC (1 200 € nets) pour une carrière complète pour les fonctionnaires de catégorie C (exemple de la Territoriale, qui rassemble près de 2 millions de fonctionnaires), et avoisiner le seuil de pauvreté (situé à 60 % du salaire médian soit 1 046 €).

… Retraites des femmes en berne

Déjà dans le système actuel, du fait de carrières heurtées (congé parental, temps partiel…), **les femmes dans la fonction publique sont plus nombreuses que les hommes à partir avec une décote** dans les trois versants de la fonction publique (15,3 % à l'État, 7,4 % dans l'Hospitalier et 9,3 % dans le Territorial), avec un taux moyen de décote de 11 % (État et Hospitalier) à 13 % (Territorial). **La réforme des retraites va encore dégrader cette situation, avec une décote de 5 % par année manquante,** alors que l'âge d'équilibre (financier) sans décote est établi à 65 ans dans les études d'impact annexées au projet de loi (bien qu'annoncé à 64 ans initialement).

Équilibre financier des retraites ? Le gouvernement construit le déficit !

12 milliards d'€ à trouver pour combler le déficit des retraites, clame le gouvernement. Mais c'est **ce même gouvernement qui a transformé en 2019 les 20 milliards d'€ annuels de CICE en exonérations pérennes de charges sociales**. Il exerce ainsi une contrainte à la baisse sur le niveau des retraites. Des solutions, il y en a pour financer les retraites, en commençant bien sûr par la remise en cause de ces exonérations. Solidaires a des propositions : **avec l'intersyndicale, nous organiserons en mars une contre conférence nationale sur le financement** du système de retraite actuel et son amélioration. Elle sera déclinée localement.

Continuons sans trêve
toutes et tous ensemble
le combat pour le retrait
de la retraite à points !
Ne lâchons rien !

Solidaires
Fonction Publique

14 février 2020

Le retrait, point.

Les journées des 5 et 6 février ont été de nouveaux temps forts de mobilisations et de grèves, de la jeunesse et des salarié.es.

Chaque semaine et ce depuis le 5 décembre, des A.G se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités malgré les diverses pressions. En aucun cas la réponse à la crise sociale ne peut être une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord.

Chaque jour des actions et des initiatives sont organisées dans tous les territoires. Le rejet de la réforme et la détermination d'obtenir le retrait sont intacts et se propagent de manière inéluctable.

Notre intersyndicale partage et porte des propositions sur le financement et l'amélioration de notre système de retraite solidaire et intergénérationnel. Elle travaille à l'organisation d'une contre-conférence nationale courant mars, déclinée localement, pour débattre largement et publiquement des solutions et propositions envisageables pour un projet sérieux d'amélioration des régimes de retraite.

De même, au-delà de l'opinion publique défavorable au projet de réforme, les différentes caisses de retraites comme les institutions, dont la plus haute, celle du Conseil d'Etat, ont toutes acté un avis critique voire négatif. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique vaincra.

Elles appellent au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève là où les salarié.es le décident. Elles engagent à tenir des AG, à poursuivre durant la période à venir des actions diverses de mobilisations et d'informations larges de la population, à multiplier les initiatives locales et interprofessionnelles pour créer les conditions d'une journée d'ampleur.

Elles appellent à préparer d'ores et déjà de nouveaux temps forts de mobilisation, autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elles seraient effectivement les plus grandes perdantes, avec ce projet de loi sur les retraites.

C'est dans ce contexte de mobilisation continue que nos organisations syndicales et de jeunesse, appellent l'ensemble de la jeunesse, des salarié.es, des privé.es d'emploi, des retraité.es à une nouvelle journée de convergence de grèves et de manifestations le 20 février.

L'intersyndicale se réunira le 20 février pour définir les suites.

Montreuil, le 6 février 2020

Un rejet universel

Largement majoritaire et de plus en plus confortée, l'intersyndicale CFE-CGC ; CGT ; FO ; F.S.U ; SOLIDAIRES ; FIDL ; MNL ; UNEF ; UNL renouvelle son exigence du retrait du projet de réforme des retraites. Le rejet de ce texte est grandissant :

- ✓ Les différentes institutions et caisses de sécurité sociale ont désormais rendu leur avis sur le projet de loi retraites. Et ils sont affligeants pour le gouvernement, aucune des consultations, de la CNAV à la CNNCEFP, n'est de nature à encourager à poursuivre le projet présenté. Bien au contraire.
- ✓ Le Conseil d'Etat a rendu un avis d'une violence extraordinaire, pointant des insuffisances, des lacunes et des problèmes institutionnels. Du jamais vu !
- ✓ Le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire a lui aussi rendu un avis négatif. Un fait rare !
- ✓ 100 % des barreaux et pratiquement toutes les professions libérales sont opposées et toujours en lutte contre le projet.
- ✓ Les salariés du public et du privé prennent des initiatives multiples pour manifester leur opposition à ce projet. Le monde de l'éducation donne un bel exemple d'unité intergénérationnelle puisque la mobilisation concerne tout autant personnels, lycéens et étudiants.
- ✓ Les experts de tout bord et de toute tendance se rejoignent tous dans l'analyse très critique du projet, confirmant les 3 rapports à charge de l'Institut de la Protection Sociale, y compris les inspirateurs de l'idée de régime universel qui viennent de dénoncer les impasses et les incertitudes du texte annexé au projet de loi actuellement examiné à l'Assemblée Nationale.
- ✓ L'opinion publique, dont le fort soutien aux opposants n'a fait que croître, confirme dans toutes les enquêtes récentes très majoritairement le désaveu.

Et pourtant le gouvernement s'entête :

- ➢ Il est sourd à la contestation massive de la grande majorité de la population.
- ➢ Il n'a pas éclairci les innombrables points obscurs du projet
- ➢ Il n'a pas de solution pour juguler le déficit créé par les exonérations de cotisations décidées par ce même gouvernement
- ➢ Il fait peu de cas du débat démocratique en présentant un projet incomplet et mensonger et ce dans une urgence parlementaire que rien ne justifie.

Jusqu'où ira ce gouvernement, jusqu'où devrons-nous aller ?

Renforcée par tous ces soutiens unanimes, l'intersyndicale CFE-CGC ; CGT ; FO ; F.S.U ; SOLIDAIRES ; FIDL ; MNL ; UNEF ; UNL demeure déterminée et convaincue du bien fondé de poursuivre la mobilisation tout le temps nécessaire sur l'ensemble du territoire et parallèlement de renforcer l'information pour rétablir la vérité jusqu'au retrait de ce projet inutile et dangereux.

Paris, le 13 février 2020

Paris le 10 février 2020

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion, particulièrement lors de l'envoi de précédents courriers, de vous présenter le travail, les revendications, et les actions de nos organisations de retraités, depuis juin 2014, pour la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées et, plus largement, pour tout ce qui touche à la place des personnes retraitées dans notre société.

En ce début d'année 2020, alors que vous êtes à mi-mandat de votre présidence de la République, nous tenons à venir faire le point avec vous sur la situation que vous accordez aux personnes retraitées.

Avant votre élection de mai 2017 vous aviez, lors de votre campagne électorale, prononcé des mots très forts quant à vos choix ultérieurs à l'égard des personnes retraitées : « *Je protègerai le pouvoir d'achat des personnes retraitées* ».

Mais, très rapidement après votre élection à la présidence de la République, vous-même, votre Premier ministre, les membres du gouvernement, et souvent aussi des membres de la majorité parlementaire, vous n'avez eu de cesse de mettre à l'index les personnes retraitées qui, au-delà de 1 000 euros de pension mensuelle, étaient qualifiées de personnes privilégiées, et de nanties au-delà de 2 000 euros !

De façon très cohérente avec cette caricature, le PLFSS 2018 prévoyait un net décrochage des pensions par rapport à l'inflation, et encore plus par rapport aux salaires, et même une baisse brutale des retraites par une augmentation de 25 % de la CSG. Pendant le même temps, le PLF 2018 montrait, de façon brutale, vos priorités idéologiques et politiques, avec la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, avec le plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes (soit seulement 12,8 % d'impôt sur le revenu) et avec la suppression de l'ISF sur les patrimoines mobiliers. Pendant que vous veniez ponctionner notamment toutes les personnes retraitées (sauf celles pouvant être par ailleurs propriétaires d'un important portefeuille boursier), vous faisiez des cadeaux fiscaux très conséquents à la minorité la plus riche de notre pays. Ces cadeaux participaient à l'élargissement des déficits publics sur lesquels vous vous appuyez ensuite pour prôner la rigueur budgétaire à l'égard des dépenses publiques de solidarité notamment.

La réponse des personnes retraitées, à l'appel de nos organisations, a été claire, avec plus de 200 000 retraitées et retraités dans la rue le 15 mars 2018. Ceci a conduit votre gouvernement à prendre quelques dispositions mineures à l'égard des plus basses pensions. Mais rien n'a été changé dans ses choix d'austérité à l'égard du plus grand nombre, dont la population retraitée. De nombreuses mobilisations de retraités ont eu lieu partout en France ces dernières années. Vous avez reçu des milliers de cartes pétitions revendiquant l'augmentation des pensions.

Aujourd'hui, en janvier 2020, nos organisations continuent d'exiger la suppression de l'augmentation de la CSG pour toutes les pensions, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis 2014.

Par ailleurs, nous sommes fortement opposés à votre réforme des retraites. Contrairement au discours mensonger tenu par les membres du gouvernement, nous voyons bien que toutes les personnes actuellement retraitées seront très directement et très fortement impactées par cette réforme. Le plafonnement du poids des retraites à 13,8 % du PIB est la programmation d'une dégradation continue du niveau de vie des personnes retraitées. Nous savons que dans les prochaines décennies, le nombre de personnes retraitées sera en augmentation, sauf si l'âge de départ en retraite est progressivement porté à 70 ans et si la dégradation continue de l'accès aux soins et de l'hôpital public augmente la mortalité des personnes âgées et réduit donc l'espérance de vie de cette partie de la population. C'est déjà là une motivation de notre opposition à votre réforme des retraites. Nous y sommes aussi opposés car nous ne voulons pas, pour nos enfants et nos petits-enfants, qu'ils passent toute leur vie dans l'angoisse de la situation qu'ils connaîtront dans leurs vieux jours. En effet, c'est bien ce qui leur arriverait avec le remplacement d'un système à prestations définies par un système à cotisations définies.

Enfin, l'annonce récente du report de la loi Grand Age, que votre gouvernement présentait comme une autre « mesure phare » de votre quinquennat, nous confirme que vous avez bien passé les personnes retraitées au rayon « pertes et profits » : moins de ressources pour les personnes retraitées, c'est une garantie supplémentaire de profits pour d'autres. Les multiples rapports qui ont pu être réalisés sur ces questions convergent pour souligner la gravité de la situation : le manque criant de personnel conduit trop souvent à une maltraitance institutionnelle des personnes hébergées et soignées dans ces établissements. Les personnels et l'encadrement dénoncent régulièrement cette situation. Les restes à charge sont prohibitifs pour de nombreuses personnes et pour les familles. Il s'agit de promulguer une loi ambitieuse à la hauteur des demandes et des attentes.

Les personnes retraitées n'attendent pas de la compassion, mais de la justice sociale.

A l'heure où toutes les professions et catégories sociales, ou presque, se prononcent contre votre projet de réforme des retraites, il serait utile, pour la qualité du débat démocratique que vous prônez, que les représentants des personnes retraitées puissent vous rencontrer pour vous présenter nos demandes et nos propositions. Nous sommes dans cette attente.

Pour les huit organisations de retraité.es,
Olivier Jouchter
(UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Union syndicale **Solidaires**

ON VA GAGNER

LES OBSTACLES SUR LE CHEMIN DU GOUVERNEMENT S'ACCUMULENT...

- Le projet de Loi sur la retraite est mauvais : en partie inconstitutionnel, il est totalement flou sur l'aspect financement. Le recours aux ordonnances est excessif et limite le débat parlementaire à peau de chagrin = c'est le Conseil d'État qui l'a dit le 25 janvier dernier !
- La conférence sur le financement va faire pschitt : demandée par la CFDT... celle-ci se prend les pieds dans le tapis puisque le gouvernement ne laisse que l'augmentation de l'âge d'équilibre pour réguler son système = on partira soit avec moins de pension au même âge, soit de plus en plus tardivement à 65 voire 67 ans !
- Les critiques du gouvernement viennent de toutes parts : salarié-es et leurs syndicats, professionnels de la justice ou de la santé, associations de défense des droits des travailleur-euses handicapé-es.

LA POPULATION DANS SA MAJORITÉ REJETTE CE PROJET INJUSTE :

Les simulations du gouvernement sont tronquées car elles s'appuient sur un âge d'équilibre fixe...à 65 ans alors que le système prévoit qu'il augmente régulièrement. Les simulations faites par le collectif « Nos retraites » attestent ce que nous disons depuis des mois :
→ **une majorité de la population va être paupérisée** avec le calcul sur l'ensemble de la carrière
→ **les plus précaires, les chômeur-euses, les femmes, seront les grandes perdant-es**
→ les cadres supérieur-es s'en sortiront mieux que les employé-es
→ tout-es celles et ceux qui ont des métiers pénibles seront obligés de partir avec une retraite de misère ou seront « cassé-es » physiquement bien avant

A CHAQUE PAS NOUS NOUS RENFORÇONS !

La mobilisation ne faiblit pas malgré ce que disent le gouvernement et certains médias :
Depuis le 5 décembre 2019, tous les jours des actions et des grèves ont lieu sur l'ensemble du territoire : c'est aujourd'hui dans le secteur de l'énergie, le traitement des ordures ménagères, chez les avocat-es, avec de plus en plus de lycéen-nes mobilisés sur la réforme du bac, avec les profs et les chercheur-euses, la culture. On a une multiplication des dépôts des outils de travail, des milliers de personnes dans les manifestations, des marches aux flambeaux partout, des actions de femmes. Les cheminots et les agent-es RATP ont fait 45 jours de grèves, il y a eu 9 journées de grève et de manifestations interprofessionnelles et ça continue. L'intersyndicale nationale contre la réforme est majoritaire et impulse un rythme déterminé de mobilisations nationales qui s'appuient sur les actions locales partout !

MALGRÉ UNE RÉPRESSION GRANDISSANTE

Comme seule réponse à la mobilisation, le gouvernement n'a de cesse de réprimer de manière souvent violente toutes celles et ceux qui luttent.
Interventions brutales des forces de l'ordre pendant les manifestations, sur les piquets de grève, mais aussi de manière intolérable devant et dans les lycées, avec des lycéen-nes qui sont matraqué-es et gazé-es, et désormais mis en garde en vue et déféré-es au parquet comme vendredi dernier dans le 20ème arrondissement ! Cette répression à l'œuvre est aussi le signe d'un pouvoir fébrile qui veut passer en force mais se sait isolé. Nous ne nous laisserons pas intimider et continuerons de dénoncer ces violences d'État.

NOUS ALLONS LES FAIRE PLIER !

Un mouvement social dynamique, une stratégie qui s'inscrit dans la durée et la ténacité, nous allons les faire plier : parce que les obstacles s'accumulent devant son projet et affaiblissent ce gouvernement, parce que la détermination est intacte pour faire retirer ce projet injuste, parce que nos grèves et actions vont encore croître et s'amplifier et que le 6 février est une étape de plus vers la victoire !

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE, EN MANIFESTATION LE 6 FÉVRIER !

RETRAIT DU PROJET !

www.solidaires.org contact@solidaires.org
facebook @USolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires

Solidaires
Fonction Publique

31 janvier 2020

ET ON IRA ! LE 6 FÉVRIER POUR LE RETRAIT !

5 semaines de grève et d'actions sous toutes les formes, on est toujours là ! Avec l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO, FSU, majoritaire dans le pays, soutenue par l'opinion publique, nous étions en grève et dans la rue les 24 et 29 janvier. Les actions de visibilité se sont multipliées : jetés d'outils de travail, telle l'action fonction publique dynamique devant Bercy le jour du CCFP du 22 janvier dernier, et les retraites aux flambeaux. Et on ira jusqu'au retrait !

Le Conseil d'État a pointé du doigt un projet de loi retraite bâclé !

Mal ficelé, le projet de loi ! Le Conseil d'État a rendu un avis plus que réservé, soulignant l'absence d'éléments chiffrés stables :

- Il remarque que L'âge pivot (ou âge d'équilibre) retenu est fixé à 65 ans (et non plus 64 ans) dans l'étude d'impact laquelle prévoit aussi une décote éventuellement plus importante que dans le projet de loi !
- Le Conseil d'État indique que les engagements vis-à-vis du corps enseignant (calcul de la retraite intégrant une revalorisation de carrière) n'ont pas vocation à être présents dans le projet de loi et ne peuvent être garantis.
- Il ajoute que ce projet de loi nécessite pour sa mise en œuvre une quantité d'ordonnances.
- Le Conseil d'État estime même que le projet de loi ne crée pas un régime « universel » de retraite.

Le financement de nos retraites est possible !

La conférence de financement des retraites a débuté le 30 janvier. Le gouvernement déclare en péril le financement des retraites, alors que la part dévolue au travail dans la répartition des richesses ne cesse de se dégrader, à l'avantage de la rémunération du capital. Ce ne sont pas moins de 60 milliards d'euros qui ont été versés aux actionnaires en 2019 (+12 % par rapport à 2018 !). Pendant ce temps, le blocage des salaires est une réalité, dans le public comme dans le privé. Dans la fonction publique le point d'indice est gelé depuis 2010, excepté le geste électoraliste de 1,2 %, élections politiques de 2017 obligent. Cela pénalise gravement les rentrées de cotisations sociales. C'est une autre répartition capital/travail qu'il nous faut !

Plus d'emplois, c'est plus de cotisations sociales (enfin, quand elles ne sont pas exonérées par ce gouvernement libéral !). Dans la fonction publique, le gouvernement Macron mène une politique déterminée de suppressions d'emplois publics, remettant en cause le bon exercice des missions de service public. L'équilibre intergénérationnel du financement des retraites se trouve ainsi remis en cause. Ce sont des créations d'emplois qu'il faut !

Solidaires revendique le maintien et l'amélioration du système de retraite actuel.

Le 6 février, s'ouvre les travaux de la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur *le projet de loi Retraites*.

Salarié·es du public et du privé, soyons toutes et tous en grève et en manif le 6 février partout en France !

COMMUNIQUÉ UNITAIRE FONCTION PUBLIQUE

PAS DE RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ SANS SERVICE ACTIF ET POUR UNE VÉRITABLE CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ !

TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS DU 5 FÉVRIER

Malhonnête comme souvent, le Gouvernement tente de faire croire qu'en introduisant le C2P et la retraite progressive dans la Fonction publique, il permettra la reconnaissance de la pénibilité et améliorera les conditions de la fin de carrière.

Rien n'est plus faux !

En effet, depuis longtemps, la catégorie active permet aux fonctionnaires exerçant des missions dangereuses et pénibles de bénéficier de départs anticipés de 5 ans ou de 10 ans.

La catégorie active ne serait, au mieux, maintenue qu'aux fonctionnaires exerçant des missions dangereuses.

En réalité avec le projet du pouvoir exécutif, ce sont des centaines de milliers d'agent·e·s qui soit perdront tout droit à partir avant l'âge légal, soit partiront au mieux 2 ans avant.

Par ailleurs, la possibilité d'être à temps partiel en percevant une partie de sa retraite ne serait ouverte qu'à 62 ans, ce n'est donc pas du tout la cessation progressive d'activité dont nous revendiquons le rétablissement AVANT l'âge légal de départ à la retraite.

Le projet du pouvoir exécutif, c'est un recul social sans précédent mettant gravement en péril la santé des salarié·e·s concerné·e·s et leur faisant courir des risques insensés.

Nous ne laisserons pas faire une telle vision libérale et mortifère !

À l'inverse de ce que le gouvernement compte imposer, ce qui est juste et nécessaire aujourd'hui c'est :

- **Le maintien, l'extension et l'amélioration de la catégorie active ;**
- **Sa reconnaissance par corps et cadres d'emploi et pas de manière individuelle ;**
- **La mise en place de dispositifs permettant de partir à taux plein dès l'ouverture des droits pour les personnels concernés ;**
- **Une véritable réflexion et des moyens engagés sur les secondes carrières, les aménagements de postes en fin de carrière, les cessations progressives d'activité.**

Pour nous faire entendre d'un pouvoir qui refuse la moindre concertation, il n'y a que la voie du rapport de force.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FAFP, FO, FSU et SOLIDAIRES de la Fonction publique appellent, dans le cadre du mouvement interprofessionnel,

À FAIRE DU MERCREDI 5 FÉVRIER

UNE JOURNÉE D'ACTIONS DANS TOUS LES TERRITOIRES POUR LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DE NOS ACQUIS EN MATIÈRE DE PÉNIBILITÉ

À Paris, elles organisent un rassemblement large et festif devant l'Opéra Garnier de 13 à 14 heures.

ENSEMBLE, NOUS ALLONS GAGNER POUR NOS RETRAITES SOLIDAIRES ET FAIRE RETIRER CE PROJET DE LOI SCÉLÉRAT !

Paris, le 23 janvier 2020

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS
à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.
Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-te-s les agent-e-s qui le souhaitent de participer aux journées de grève y compris sous forme reconductible et aux manifestations qui auront lieu afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

Union syndicale Solidaires

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

On continue, on va gagner !

Cela va bientôt faire deux mois qu'a débuté le mouvement national interprofessionnel contre le projet de loi cassant notre système de retraite pour nous faire travailler plus longtemps et baisser nos pensions. La grève reconductible, lancée le 5 décembre, a créé un climat de résistance et de révolte dans tout le pays, tous les secteurs professionnels, toutes les catégories populaires (salarié.es en activité, en retraite, au chômage, en formation, « auto-entrepreneurs », etc.). Vendredi 24 janvier, de nouveau, nous étions des centaines de milliers dans la rue ; la grève continue. Ce même jour, le Conseil d'Etat a rendu son avis sur le projet de loi ; en substance, l'institution pointe un projet bâclé…

Et non, ce n'est pas fini !

Les médias aux ordres du gouvernement et du patronat avaient présenté la journée nationale de grève et manifestations du vendredi 24 comme un « baroud d'honneur ». Il n'en n'est rien ! Certes, dans les deux entreprises-symbole du mouvement lancé le 5 décembre, SNCF et RATP, la paralysie du trafic n'a pas atteint ce qu'on a connu durant des semaines : sur une journée isolée, la direction trouve assez de collaborateurs et collaboratrices pour remplacer les grévistes. Mais ces derniers étaient encore très nombreux et nombreuses. Pas seulement dans les transports, mais aussi dans bien d'autres secteurs professionnels !

Même le très modéré Conseil d'Etat dénonce le projet

Dispositions ne répondant pas « *aux exigences générales d'objectivité et de sincérité* », « *projections économiques lacunaires* », « *complexité et la diversité des règles de cotisation ou d'ouverture de droits* », … le Conseil d'Etat ne fait que redire ce que nous sommes des millions à affirmer depuis décembre ; mais le fait que, même cette institution peu rebelle juge tout cela bâclé, en dit long, d'une part sur la « qualité » du projet ; d'autre part sur le contexte politique que nous avons créé depuis décembre, qui oblige cette « haute institution » à prendre ses distances avec le pouvoir.

La victoire est à notre portée

En s'y mettant toutes et tous, on va gagner ! Ce projet de loi sur les retraites est une attaque de très grande ampleur, envers toutes celles et tous ceux qui ne vivent que de leur travail. Nous nous y opposons, nombreux et nombreuses, depuis le 5 décembre. Continuons ! Chaque collectif de travail qui décide la grève contribue à sauver les retraites pour des générations ! Chaque manifestant et manifestante aide à gagner plus rapidement le retrait du projet de loi. **Alors, mercredi 29, toutes et tous en grève et en manifestations, et le 30 et le 31, on continue la lutte !**

Solidaires
Fonction Publique

27 janvier 2020

29, 30, 31 : EN AVANT TOU·TES !

Après l'action intersyndicale Solidaires, CGT , FO, FSU, lors du Conseil commun de la Fonction publique du 22 janvier suivie de celle devant Bercy où quelques 500 personnes sont venues déposer leur outil de travail et crier aux ministres leur refus de voir ce projet de réforme des retraites détruire les solidarités et paupériser encore un peu plus la population et notamment les femmes, Olivier Dussopt a décidé d'annuler ses vœux… officiellement pour des raisons d'agenda.

Cette annulation est probablement plus en lien avec les actions menées à Bercy et par peur également que les agent·es et salarié·es ne s'invitent comme cela a été le cas lors des vœux de Frédérique Vidal, Franck Riester ou Gabriel Attal !

Le gouvernement est de plus en plus fébrile. Les actions se multiplient. Les agent·es de la fonction publique doivent poursuivre le mouvement tout comme les salarié·es du privé et faire entendre leur voix et le refus complet de ce projet de réforme.

Tout ce qui constitue nos biens communs subit les attaques de ce gouvernement ultra libéral. Protection sociale mais également services publics…

Le 24 janvier, jour de présentation du projet de loi en conseil des ministres, a été une nouvelle journée de grève et de manifestations massives !

Le 29 janvier est la veille de la conférence sur le financement des retraites. Cette conférence n'est qu'un faux-semblant. Le gouvernement enfermé dans sa logique libérale de moins disant social refuse par avance toute augmentation des cotisations sociales (lesquelles constituent le salaire socialisé des travailleur·euses), ou remise en cause des exonérations de « charges sociales ». Bien au contraire, il a transformé en 2019 le CICE en exonération pérenne de charges sociales à hauteur de 20 Mds€ par an, et désocialisé les heures supplémentaires. L'ensemble des niches sociales s'élève à 90 Mds€ par an. De l'argent pour nos retraites et l'ensemble de la protection sociale, il y en a !

Amplifions la lutte ! Continuons le 29 en grève et dans la rue et les 30 et 31 janvier dans des actions multiples !

Solidaires ne se taira pas, contrairement à ce que le secrétaire d'État a voulu imposer aux organisations syndicales lors du CCFP.

Solidaires continuera d'exiger que soit retiré ce projet de réforme des retraites.

Solidaires ne siège pas dans les « pseudos concertations ». La manière dont elles sont menées sont révélatrices de la non-volonté d'Olivier Dussopt et plus largement du gouvernement d'entendre les revendications portées par les organisations syndicales. Peut-on en effet appeler cela *concertation* alors que le cycle n'aura compris que deux réunions, une d'ouverture et une de clôture ? (hormis une réunion bilatérale pour chaque concertation)

Nos mobilisations seront victorieuses !

Jeudi 23 janvier, partout dans le pays, à l'appel de nos organisations syndicales, des manifestations éclairées par des flambeaux ont permis à beaucoup de continuer à exiger le retrait du projet de réforme des retraites. Dans le même temps, la grève se poursuit dans de nombreuses professions qui se mobilisent et multiplient les actions de dépôts des outils de travail dans des lieux symboliques ; les femmes organisent partout des initiatives pour visibiliser qu'elles sont les grandes perdantes de ce projet.

Cette journée du 24 janvier s'annonce d'ores et déjà comme un succès et loin de s'essouffler la mobilisation par la grève et par les manifestations poursuit son ancrage interprofessionnel porté par un soutien large et massif de la population.

Tout au long des jours prochains sur tout le territoire de nombreuses actions sont déjà programmées, interpellations de parlementaires, soirées de soutiens, débats, meeting, manifestations, etc. Notre mouvement s'étend et se renforce dans la durée avec énergie et volonté.

L'intersyndicale réclame plus que jamais le retrait du projet de réforme pour ouvrir des négociations constructives afin d'améliorer le régime actuel pour tous les secteurs professionnels et toutes les générations.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement, une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Elles appellent à poursuivre le renforcement et l'élargissement de la mobilisation en multipliant les initiatives les jeudi et vendredi qui suivent notamment avec des retraites aux flambeaux, des dépôts d'outils de travail, des assemblées générales, des initiatives en direction de la population.
Nos organisations décident de se revoir le 29 janvier pour décider ensemble des suites.

Paris, 24 janvier 2020

Les organisations syndicales de la fonction publique se félicitent une nouvelle fois du succès de la journée de grève et manifestations du 24 janvier, après une semaine marquée par de nombreuses actions comme le rassemblement devant Bercy de quelques 500 agent-es venu-es déposer leurs outils de travail.

Elles rappellent leur rejet plein et entier de cette réforme des retraites, destructrice des solidarités et synonyme de paupérisation pour l'ensemble de la population et en particulier les agent-es de la fonction publique.

Elles rappellent leur attachement à :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants (code des pensions civiles et militaires, CNRACL et FSPOEIE), ce qui passe par le retrait du projet Macron - Philippe ;

- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice ;

- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin ;

- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation ;

- Le renforcement du Statut Général, garantie pour les citoyen-nes d'un service public neutre et impartial, et par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Elles s'inscrivent pleinement dans l'appel interprofessionnel du 24 janvier 2020 :

« Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement, une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Elles appellent à poursuivre le renforcement et l'élargissement de la mobilisation en multipliant les initiatives les jeudi et vendredi qui suivent notamment avec des retraites aux flambeaux, des dépôts d'outils de travail, des assemblées générales, des initiatives en direction de la population. »

Les organisations syndicales de la fonction publique exigent le retrait du projet de loi de réforme des retraites.

Paris le 24 janvier 2020

Un 24 massif et déterminé pour le retrait

Le Président de la République a donné son feu vert à l'examen en Conseil des ministres du projet de loi sur les retraites le 24 janvier 2020. Ce projet renvoie à de nombreuses ordonnances et décrets qui définiront ultérieurement et sans débat les dispositions structurantes du régime prétendu universel qui impliqueraient des conséquences désastreuses pour toute la population. Nous sommes donc face à un projet qui est toujours totalement flou mais dont l'analyse des grandes lignes, y compris par des experts indépendants, montre qu'à l'opposé de la communication gouvernementale sur une réforme de justice sociale, son objectif est de nous faire travailler plus longtemps et de baisser les pensions. La population n'est pas dupe et continue à être opposée à cette réforme et à soutenir majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste.

L'absence de transparence du Gouvernement sur les impacts individuels et globaux est inadmissible. Après un simulacre de dialogue social de 2 ans avec les organisations syndicales, le gouvernement méprise les salarié-e-s, les grévistes, la population et la jeunesse et maintenant les prérogatives du Parlement.

Les actions et les grèves se multiplient sur l'ensemble du territoire. Nos organisations se félicitent du succès annoncé des nombreuses mobilisations organisées jeudi 23 au soir, notamment des retraites aux flambeaux. Nos organisations appellent à une mobilisation maximale le 24 janvier par la grève et les manifestations massives pour rejeter cette réforme, pour obtenir le retrait de ce projet de Loi et de véritables négociations sur la base des revendications portées par l'intersyndicale majoritaire.

Le Parlement devrait commencer à discuter du projet de Loi. D'ici là nos organisations appellent à poursuivre et amplifier les actions, y compris en multipliant les arrêts de travail, en interpellant les parlementaires et en organisant des actions de dépôt des outils de travail dans des lieux symboliques.

La détermination à faire retirer ce projet de loi est entière. Nos organisations décident de se revoir dès le 24 janvier matin pour décider ensemble des suites.

Paris le 22 janvier 2020

Solidaires DOUANES

Mobilisation

le 24 janvier 2020

→ contre la retraite à points
→ pour une juste compensation

Carrière | *Agenda*

Détail des rassemblements, ville par ville

Ville (Direction/ex-région)	Rendez-vous	
	Lieu	Heure
Amiens (ex-DR Picardie)	Maison de la Culture	14h00
Annecy (ex-DR Léman)	Préfecture	14h00
Bastia (DR Corse)	Palais de Justice	10h00
Bayonne (DR Bayonne)	Place Sainte-Ursule	10h30
Besançon (ex-DR Franche-Comté)	Parvis de la gare	10h30
Bordeaux (DI Nouvelle-Aquitaine)	Place de la République	11h30
Brest	Place de la Liberté	11h00
Caen (ex-DR Basse-Normandie)	Place Saint-Pierre	14h30
Cayenne (DR Guyane)	Devant la caserne des pompiers	9h00
Chambéry (DR Chambéry)	Place du Palais de Justice	14h00
Clermont-Ferrand (ex DR Auvergne)	Devant les facultés, en bas du viaduc Saint-Jacques	10h30
Dijon (ex-DR Bourgogne)	Place de la Libération	14h00
Dunkerque (DR Dunkerque)	Place de la Gare ?	15h00
Fort-de-France (DR Martinique)	Maison des Syndicats	8h00
La Rochelle	Devant la gare	14h00
Le Havre (DR Le Havre)	Place Franklin	10h30
Lille (DI Hauts-de-France)	Porte de Paris	14h30
Lyon (DI Auvergne – Rhône-Alpes)	Devant la Manufacture des tabacs	11h30
Mamoudzou (DR Mayotte)	Place de la République ?	9h00
Marseille (DI PACA Corse)	Porte d'Aix	10h30
Metz (DI Grand-Est)	Place de la gare	14h00
Montpellier (DI Occitanie)	Place de Zeus	10h30
Mulhouse (DR Mulhouse – Haut-Rhin)	Place de la Bourse, devant la Sous-Préfecture	13h30
Nancy (DR Lorraine)	Place de la République	13h30
Nantes (DR Pays-de-la-Loire)	Miroir d'eau	10h30
Nice (DR Nice – Alpes-Maritimes)	Devant la gare	10h00
Orléans (DR Centre – Val-de-Loire)	Parvis de la Cathédrale, Place Sainte-Croix	10h30
Papeete (DR Polynésie-Française)	Front de mer ?	9h30 ?
Paris (DI Île-de-France)	République (vers Concorde, via bvd Saint-Martin, bvd Sébastopol, place du Châtelet et quais)	11h00
Perpignan (DR Perpignan)	Place de la Catalogne	10h30
Poitiers (DR Poitou-Charentes-Limousin)	Porte de Paris, place Jean de Berry	14h00
Reims (ex-DR Champagne-Ardenne)	Maison des Syndicats (13 boulevard de La Paix)	10h00
Rennes (ex-DR Bretagne)	Esplanade Charles de Gaulle	11h00
Rouen (DI Normandie)	Cours Clémenceau	10h30
Saint-Denis (DR La Réunion)	Petit marché	9h00
Strasbourg (DR Strasbourg – Bas-Rhin)	Place du Mar.al de Lattre de Tassigny / de la Bourse	14h00
Toulon	Place de la Liberté	10h30
Toulouse (ex DR Midi-Pyrénées)	Place Saint-Cyprien	10h00

Solidaires DOUANES
Syndicat SOLIDAIRES Douanes **Adresse :** 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
web : http://solidaires-douanes.org/ **@ :** contact@solidaires-douanes.org **tél :** 01 73 73 12 50

Communiqué de presse du 23 janvier 2020
Le ministre tente de museler la parole des élus des personnels

Lors du conseil commun de la Fonction publique du mercredi 22 janvier consacré à l'étude du seul article du projet de loi sur la réforme des retraites soumis à son avis, le ministre a tenté d'empêcher la lecture de la déclaration intersyndicale CGT, FSU, FO, Solidaires, FA-FP. Froissé que les élu-es des personnels manifestent leur mécontentement sous forme de pancartes, il a perdu son sang-froid et a tenté d'imposer la discussion sur les amendements alors que le représentant de l'intersyndicale lisait la déclaration. Ne lui en déplaise cette lecture a été poursuivie jusqu'à son terme.

Les organisations syndicales dénoncent l'attitude du secrétaire d'État en charge de la Fonction publique qui témoigne de la fébrilité du gouvernement et de son obstination à refuser d'entendre, qui a entraîné le départ de la séance de plusieurs de nos organisations

Dans un communiqué médiocre dans la forme et mensonger sur le fond publié à l'issue de la séance, O Dussopt parle de « comportements irrespectueux » qui témoignent d'un « refus de certaines organisations syndicales de travailler à l'amélioration des conditions de travail des agents » : quel cynisme de parler d'améliorations alors que tout, dans ce projet de loi, vise à baisser les pensions, faire travailler plus longtemps et réduire les droits des agent-es comme de l'ensemble de la population.

Plutôt que de se braquer, il serait plus inspiré de se rendre à l'évidence : le projet de loi porté par le gouvernement est rejeté par une majorité des fonctionnaires et des salarié-es. Il doit être retiré.

L'intersyndicale se félicite par ailleurs que les agent-es de la fonction publique aient massivement répondu présent-es et soient venu-es déposer leur outil de travail devant Bercy pour marquer une nouvelle fois leur rejet des orientations gouvernementales.

Dans le cadre de la mobilisation unitaire interprofessionnelle, les organisations CGT, FA-FP, FO, FSU et SOLIDAIRES de la Fonction publique appellent à faire du 24 janvier une journée massive de grève et de manifestations pour obtenir le retrait du projet de loi et l'ouverture de véritables négociations pour améliorer nos systèmes solidaires de retraite.

Solidaires
Fonction Publique

20 janvier 2020

22 23 24 JANVIER

EN GRÈVE & EN ACTION

ON VA GAGNER !

La mobilisation dans les secteurs se poursuit et se diversifie. Dans le public, de multiples initiatives de visibilité de notre mobilisation ont eu lieu dans le secteur de la Culture (telle l'action à la pyramide du Louvre et dans les bilbliothèques), à l'Éducation nationale, la Recherche, dans les collectivités territoriales, les crèches… La manifestation nationale du 16 janvier a été à la hauteur de celle du 9 janvier, qui a marqué après les fêtes la poursuite de l'engagement de tou-tes et tous dans ce conflit reconductible interprofessionnel contre la retraite à points, inédit dans son ampleur et sa durée.

La retraite à points ruine le système de retraites des fonctionnaires fondé statutairement sur le code des pensions civiles et militaires . Il met à bas celui du privé, applicable aux contractuel-les de droit public, qui est fondé sur un socle CNAV de répartition solidaire. **Plus que jamais, nous exigeons son retrait pur et simple.**

Notre combat est fondamental, il engage la protection sociale retraites de l'ensemble des salarié-es public/privé de ce pays. Le 20 janvier le projet de loi devait être présenté devant le Conseil commun de la Fonction publique : nous l'avons boycotté, avec les organisations CGT, FO, FSU, CGC, et FA-FP. Le vendredi 24 janvier, le projet de loi retraites est présenté en conseil des ministres.

Franchissons toutes et tous ensemble un nouveau cran dans la grève et la mobilisation les 22, 23, et 24 janvier, en répondant à l'appel interprofessionnel du 15 janvier.

Dans ce cadre, Solidaires, avec les organisations CGT, FO, FSU, FA-FP ensemble majoritaires à la fonction publique, appelle :

- **Les agent-es de tous les secteurs de la fonction publique de l'État, de l'Hospitalier et du Territorial à venir déposer leurs outils de travail devant des lieux symboliques et dans tous les territoires le 22 janvier.**
- **À participer aux actions de grève diversifiées, telles les marches aux flambeaux, le 23 janvier au soir.**
- **À participer massivement à la grève et aux manifestations interprofessionnelles du 24 janvier.**

Communiqué unitaire Fonction publique

DES ACTIONS MULTIPLES POUR ÉLEVER ENCORE LE RAPPORT DE FORCES

Dès hier au soir, l'intersyndicale Fonction publique appelait « à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire les 22 et 23 janvier » et « à faire du vendredi 24 janvier une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle. »

Toutes les organisations syndicales représentatives sont convoquées dès le 20 janvier à un Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) sur le projet de loi Retraites. Les organisations syndicales CGT, FA, FO, FSU et Solidaires ont ensemble décidé de ne pas s'y rendre.

Les organisations réaffirment une nouvelle fois leur rejet de projet de réforme.

Par ailleurs, sur les 2 projets de loi (un organique et l'autre ordinaire) portant la contre-réforme des retraites du pouvoir exécutif, que nous continuons à rejeter, le CCFP n'est déclaré compétent… que pour un seul article !

Enfin, la date imposée pour cet examen – ce lundi ! – confirme s'il en était besoin qu'aucune réelle concertation n'est envisagée par le Gouvernement.

En boycottant cette séance du CCFP, nos organisations syndicales affirment de nouveau leur attachement à la démocratie sociale.

Pour obtenir l'indispensable et juste retrait du régime universel par points, les organisations syndicales CGT, FA, FO, FSU et Solidaires de la Fonction publique confirment leur complet engagement dans la nécessaire élévation du rapport de forces et son inscription dans la durée.

La mobilisation, sous toutes ses formes, doit donc être un processus continu.

Dans cette perspective, elles appellent les agent-e-s de tous les secteurs de la fonction publique le mercredi 22 janvier à midi à déposer leurs outils de travail devant des lieux symboliques et dans tous les territoires.

Paris, le 17 janvier 2020.

Communiqué unitaire Fonction publique

LA FONCTION PUBLIQUE TOUJOURS MOBILISEE

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique réunies le 16 janvier se félicitent qu'une fois de plus les agentes et les agents, dans le cadre du mouvement interprofessionnel, aient montré leur détermination à s'opposer au projet de réforme des retraites lors des 3 journées d'action des 14, 15, et 16 janvier. Partout, les manifestations ont été importantes, les grèves sont suivies et de nombreuses actions sont menées.

Les agent-es ne sont pas dupes des annonces du Premier Ministre car non seulement l'âge pivot n'est pas retiré, mais en plus le Premier Ministre a confirmé sa volonté de reculer l'âge de départ en retraite tout en prétendant laisser la responsabilité aux partenaires sociaux de choisir les modalités de la régression. Le gouvernement a confirmé sa volonté de supprimer les catégories actives pour instaurer un compte individuel pénibilité dont les critères d'exposition sont extrêmement réduits, ce qui entraînera la perte de droits à départs anticipés à la retraite pour des centaines de milliers d'agent-e-s.

Les Organisations Syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique rappellent leur rejet du projet de « régime universel » de retraites par points qui pénalisera TOUS les salarié-e-s, du privé comme du public avec une baisse programmée du niveau des pensions.

Nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental

- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité

- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme.

▪ Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuel-les.

▪ La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

▪ Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Les Organisations Syndicales de la fonction publique CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, en accord avec le communiqué interprofessionnel du 15 janvier appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de leurs propositions. Nos organisations appellent l'ensemble des agent-es public-ques à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Retraites aux flambeaux » ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.

Union syndicale Solidaires

Paris le 11 janvier 2020

Le courrier d'Edouard Philippe… un pas de côté mais pour mieux nous imposer son projet

Après des semaines de pas de deux avec la CFDT autour de la question de l'âge pivot, le gouvernement retire les 64 ans de son projet immédiat. C'est le signe de son malaise, des divisions gouvernementales, de la force de notre mouvement qui met à mal ses objectifs.

Mais c'est d'abord une manœuvre

On est en plein faux semblant :
- L'âge de 64 ans est enlevé pour le moment, il reste pourtant une référence et l'âge d'équilibre est maintenu dans le projet de loi et avec lui la volonté de faire travailler plus longtemps.
- Une conférence aura lieu mais le contenu est d'ors et déjà verrouillé : il y aura un âge d'équilibre et il n'y aura pas d'augmentation des cotisations.

Le gouvernement fait mine de donner la main aux « partenaires sociaux » jusqu'en avril mais il la garde en dernière analyse dans le cadre inchangé du projet de retraites à points. Et il prévoit d'agir par ordonnances. On se souvient de la méthode utilisée lors de la négociation de l'assurance chômage où le gouvernement a pris la décision au final contre l'ensemble des syndicats, avec comme conséquence, la baisse de l'indemnisation et l'augmentation du contrôle des chômeurs et chômeuses.

La règle d'or de l'équilibre est toujours là

Tout cela parce que la règle d'or de l'équilibre est maintenu et constitue la contrainte majeure : 14% maximum de dépenses de retraite dans le PIB quel que soit le nombre de retraité-es.
On est donc toujours dans le même cadre : une menace contre le temps de travail et une menace sur le montant des pensions.

Les centaines de milliers de grévistes et de manifestant-es depuis le 5 décembre ne se laisseront pas abuser. Les journées des 14, 15 et 16 janvier proposées par l'intersyndicale seront l'occasion de le montrer et de renforcer encore la grève reconductible et les manifestations pour le retrait.

31 rue de la Grange aux belles 75 010 Paris	**Téléphone 33 1 58 39 30 20** **Télécopie 01 43 67 62 14**	**contact@solidaires.org** **www.solidaires.org**

Communiqué unitaire Fonction publique

PUBLIC/PRIVE : CONTINUER ENSEMBLE POUR GAGNER !

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique réunies le 10 janvier se félicitent qu'une fois de plus la mobilisation des salarié-e-s, et notamment des fonctionnaires et agent-e-s publics, contre le projet de réforme des retraites reste toujours très importante et dynamique, même après plus d'un mois de grève et d'actions. Elles apportent tout leur soutien aux grévistes depuis le 5 décembre, date de début du mouvement, et notamment les cheminot-e-s et les agent-e-s de la RATP.

Le 8 janvier, lors d'une réunion sur la pénibilité et la gestion des fins de carrière dans la fonction publique, nos organisations syndicales ont pu constater encore une fois à quel point le gouvernement reste sourd à nos revendications. **Sa seule proposition** est la suppression des catégories actives pour instaurer un compte individuel pénibilité dont les critères d'exposition sont extrêmement réduits, ce qui entraînera la perte de départs anticipés à la retraite pour des centaines de milliers d'agent-e-s !

Sans compter le mépris du gouvernement qui ose parler de « concertation » alors que le texte du projet de réforme des retraites a aussi été envoyé au Conseil d'Etat avant la concertation interprofessionnelle et est désormais soumis en urgence au CCFP du 20 janvier.

Les Organisations Syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique rappellent leur rejet du projet de « régime universel » de retraites par points qui pénalisera TOUS les salarié-e-s, du privé comme du public avec une baisse programmée du niveau des pensions.

Face au dédain et à l'arrogance, démontrant que le gouvernement porte l'entière responsabilité de la situation actuelle, il faut répondre par des mouvements d'ampleur et la généralisation de la grève ; c'est pourquoi **les Organisations Syndicales de la fonction publique CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, en accord avec le communiqué interprofessionnel du 9 janvier, appellent à de nouvelles manifestations et actions le 11 janvier, à se mettre massivement en grève dès le 14 et à poursuivre la mobilisation les 15 et 16 janvier. Dans ce cadre, elles appellent les fonctionnaires et agent-e-s publics à se rassembler le 15 janvier 2020 devant Bercy à midi.**

Paris, le 10 janvier 2020

Communiqué intersyndical

Jusqu’à la victoire

Samedi 11 janvier 2020

Les 9, 10 et 11 janvier les mobilisations auront été d’une grande force. Ce samedi 11 janvier elles ont pris de l'ampleur avec un caractère interprofessionnel et transgénérationnel marqué. Ces journées marquent une étape importante dans la mobilisation par la grève lancée depuis le 5 décembre.
Cela montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement.
Suite aux annonces d'aujourd'hui, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire et intergénérationnelle et par annuité. Elles portent en commun des propositions pour améliorer les droits de toutes et de tous. Pour ce faire, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne sont pas gagnantes ! Concernant les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d’augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

C’est pourquoi nos organisations appellent à continuer et amplifier encore la mobilisation par la grève et les manifestations dès la semaine prochaine pour obtenir le retrait de ce projet et l’ouverture de véritables négociations sur l’emploi, les salaires, la fin de la précarité notamment étudiante, les cotisations et l’amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l’ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Elles appellent à organiser des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, en rejoignant massivement par la grève le mouvement le 14 janvier.
Elles appellent à poursuivre les actions et la mobilisation le 15 et à faire du 16 une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Elles décident de se revoir en intersyndicale dès le mercredi 15 janvier 2020 au soir.

36 jours sans trêve, on continue !

Une nouvelle fois, la mobilisation ce 9 janvier a été exceptionnelle par son ampleur et son caractère interprofessionnel. Elle s'inscrit dans une mobilisation lancée par la grève depuis trente-six jours partout en France.

Cette situation démontre le rejet massif et croissant du projet de régime unique de retraites par points voulu par le gouvernement et refusé par la majorité de la population.

La grève et les mobilisations continues depuis le 5 décembre ont contraint le gouvernement à des reculs, et notamment à concéder le maintien de dispositions spécifiques dans plusieurs secteurs et professions. La prétendue universalité de cette réforme n'existe donc plus.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF, UNL réaffirment que le projet de régime unique par points conduirait inévitablement au recul des droits à la retraite tant en termes de niveau de pension que d'âge auquel les salarié-es d'aujourd'hui et de demain pourront bénéficier d'une retraite décente.

C'est pourquoi nos organisations appellent, dès demain et dans les jours qui suivent, l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salariés le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force. Elles appellent à faire du samedi 11 janvier une journée de manifestation et de mobilisation massive de toute la population, pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système par répartition et solidaire et des régimes existants.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF, UNL appellent le 14 janvier à une journée de grève et de convergence interprofessionnelle localement dans tout le pays qui s'inscrit dans la continuité d'actions et d'initiatives déclinées sous toutes les formes les 15 et 16 janvier. Elles appellent à réunir partout les assemblées générales pour mettre en débat les modalités permettant de poursuivre la mobilisation dans le cadre de la grève lancée le 5 décembre.

Elles décident de se revoir dès le samedi 11 janvier 2020 au soir.

Paris, le 9 janvier 2020

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Communiqué

La grève du 9 janvier est un succès, la détermination ne faiblit pas !

Au 36ème jour de grève des cheminot-es et agent-es de la RATP et après plusieurs journées nationales de manifestation, le mouvement est toujours aussi fort et le projet gouvernemental toujours décrié dans l'opinion.

Il s'est renforcé dans les transports, il y a une majorité de grévistes dans l'éducation nationale ce jour, les raffineries et les entreprises de la chimie et de l'agro-alimentaire sont fortement perturbées, de nombreux services dans le secteur de la culture sont fermés.

C'est aussi 216 rassemblements et manifestations dans les villes soit plus que le 5 décembre : 370 000 à Paris, 9 000 à Orléans, 15 000 à Caen, 120 000 à Toulouse, 6 500 à Angoulême, 25 000 à Grenoble, 10 000 à Perpignan, 7 500 à Tours, 220 000 à Marseille, 30 000 à Rouen, 20 000 à Lille, … Plus d'1 million cinq cent mille personnes ont manifesté aujourd'hui afin d'exprimer leur détermination pour l'abandon du projet de retraite à point. Des cortèges féministes se sont constitués dans plusieurs villes pour dénoncer les prétendus « avantages » de la réforme pour les femmes.

Des actions de reconduction sont déjà prévues pour le 10, au-delà des secteurs les plus mobilisés, notamment dans l'éducation, la culture et la chimie.

L'union syndicale Solidaires dénonce encore une fois les violences policières qui ont eu lieu lors de certaines actions et manifestations comme par exemple à Nantes, à Rouen, à Bordeaux ou Chalon sur Saône avec des blessés sérieux et interventions des secours suite à des coups de matraque et de gaz lacrymogène.

Pour l'Union syndicale Solidaires, c'est le signe que le rejet du projet ne faiblit pas, que le gouvernement n'est pas légitime à imposer sa retraite à points. Les pseudos négociations ouvertes n'attaquent pas le dur du projet gouvernemental. C'est la raison pour laquelle Solidaires n'y participe pas. Il ne s'agit pas pour nous de négocier des reculs comme par exemple le droit pour les aides-soignantes de partir à 60 ans demain au lieu de 57 aujourd'hui ou de quémander le retour de critères de pénibilité que ces mêmes gouvernants ont décidé de supprimer...

Notre combat est juste : pour le droit de chacun et chacune de partir en retraite en bonne santé et avec une pension digne, ce que ne nous assurent ni la réforme annoncée, ni le minimum de pension à 1000 euros tant vanté.

Pour Solidaires, cette journée constitue un signe fort pour continuer la lutte pour le retrait total, et ceci dès demain, le 10 janvier en reconduisant la grève et ce samedi par des manifestations dans les villes. L'intersyndicale qui se réunit dans la soirée annoncera de nouvelles perspectives pour la mobilisation.

Paris, le 9 janvier 2020

Solidaires DOUANES

Mobilisation

le 09 janvier 2020

→ contre la retraite à points

→ pour une juste compensation

Carrière | ***Agenda***

Détail des rassemblements, ville par ville

Ville (Direction/ex-région)	Rendez-vous	
	Lieu	Heure
Aix-en-Provence	Haut cours Mirabeau	14h00
Amiens (ex-DR Picardie)	Maison de la Culture	14h00
Annecy (ex-DR Léman)	Préfecture	14h00
Bastia (DR Corse)	Palais de Justice	10h00
Bayonne (DR Bayonne)	Place Sainte-Ursule	10h30
Besançon (ex-DR Franche-Comté)	Place de la Révolution	10h30
Bordeaux (DI Nouvelle-Aquitaine)	Place de la République	11h00
Brest	Place de la Liberté	11h00
Caen (ex-DR Basse-Normandie)	Place Saint-Pierre	10h30
Cayenne (DR Guyane)	Devant la préfecture	9h00
Chambéry (DR Chambéry)	Place du Palais de Justice	14h00
Clermont-Ferrand (ex DR Auvergne)	Place du 1er mai	10h00
Dijon (ex-DR Bourgogne)	Place de la Libération	14h00
Dunkerque (DR Dunkerque)	Place de la Gare	15h00
Fort-de-France (DR Martinique)	Maison des Syndicats	8h00
La Rochelle	Devant la gare	14h00
Le Havre (DR Le Havre)	Franklin	10h30
Lille (DI Hauts-de-France)	Porte de Paris	14h30
Lyon (DI Auvergne – Rhône-Alpes)	Devant la Manufacture des tabacs	11h30
Mamoudzou (DR Mayotte)	Place de la République ?	9h00
Marseille (DI PACA Corse)	Haut Canebière	10h30
Metz (DI Grand-Est)	Place Mazelle (à proximité de la gare)	14h00
Montpellier (DI Occitanie)	Place de Zeus	14h00
Mulhouse (DR Mulhouse – Haut-Rhin)	Place de la Bourse, devant la Sous-Préfecture	13h30
Nancy (DR Lorraine)	Place Carnot	13h30
Nantes (DR Pays-de-la-Loire)	Miroir d'eau	10h00
Nice (DR Nice – Alpes-Maritimes)	Place Garibaldi	10h30
Orléans (DR Centre – Val-de-Loire)	Parvis de la Cathédrale, Place Sainte-Croix	10h30
Papeete (DR Polynésie-Française)	Front de mer ?	9h30 ?
Paris (DI Île-de-France)	République (vers Saint-Augustin, via Gare du Nord)	13h30
Perpignan (DR Perpignan)	Place de la Catalogne	10h30
Poitiers (DR Poitou-Charentes-Limousin)	Restaurant Universitaire Rabelais	14h00
Reims (ex-DR Champagne-Ardenne)	Maison des Syndicats (13 boulevard de La Paix)	10h00
Rennes (ex-DR Bretagne)	Esplanade Charles de Gaulle	11h00
Rouen (DI Normandie)	Cours Clémenceau	10h30
Saint-Denis (DR La Réunion)	Petit marché	9h00
Strasbourg (DR Strasbourg – Bas-Rhin)	Place de la Bourse	14h00
Toulon	Place Castigneau	10h00
Toulouse (ex DR Midi-Pyrénées)	Place Saint-Cyprien	10h00

Solidaires DOUANES
Syndicat SOLIDAIRES Douanes
web : http://solidaires-douanes.org/
Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
@ : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50

Solidaires
Fonction Publique

03 janvier 2020

DÉTERMINÉ-ES POUR NOS RETRAITES ÉLARGISSONS ET AMPLIFIONS L'ACTION PAR LA GRÈVE GÉNÉRALE

En guise de vœux de bonne année, Macron proclame droit dans ses bottes qu'il appliquera la réforme des retraites. Pour autant, le gouvernement montre des signes de fébrilité. Il fait mine de concessions avec des petites mesures lâchées en direction de professions particulières (personnel naviguant, Opéra de Paris), et a décalé l'application de la retraite à points à la génération 1975 au lieu de 1963. Il déclare aussi ouvrir la porte des négociations en janvier. Ainsi dans la fonction publique, sont annoncés l'ouverture de discussions sur la retraite progressive et la pénibilité, sur des aménagements de fins de carrière à l'hôpital, et sur la revalorisation des carrières des enseignant-es.

Solidaires ne s'y rendra pas ! C'est le retrait du projet de loi que nous exigeons, pas des pseudos négociations qui ne changeront rien au final aux conséquences dramatiques sur tou-tes les agent-es publics et salarié-es de notre pays. Toutes ces manœuvres ne trompent personne. Le gouvernement cherche à désamorcer la colère sociale, alors que le projet de loi Retraites devrait être présenté au Conseil des ministres du 24 janvier.

Le gouvernement cherche à faire dévier la colère sociale contre la réforme des retraites en pointant du doigt les régimes spéciaux. Pourtant cette réforme des retraites touche tout le monde, salarié-es du privé et du public confondus. C'est une réforme systémique qui jette à terre les solidarités de la retraite par répartition actuelle. **Il met à bas le système de retraites des fonctionnaires, clair, lisible, simple et sûr : 75% du traitement indiciaire brut des six derniers mois de carrière.**

Cette réforme nous conduit toutes et tous vers un avenir incertain quant au futur de nos retraites. La contrainte budgétaire prime, et le niveau de liquidation des retraites devra être établi de façon à ce que la masse des retraites versées ne dépasse pas 14 % du PIB. Les variables d'ajustement seront la valeur de liquidation du point de service à la liquidation de la retraite et l'âge de la retraite. Nous saurons donc ce que nous cotiserons mais pas ce que nous recevrons comme pension !

Dès janvier 2022, l'âge pivot dit âge d'équilibre de retraite à 64 ans sera progressivement appliqué à tout-es, toutes générations confondues (allongement des carrières dès 2022 de 4 mois par an jusqu'à 2027). L'âge légal à 62 ans est ainsi mis de côté par un système de décote/surcote (5 % par an).

Déterminé-es, nous ne lâcherons rien ! Le gouvernement se trouve confronté à un mouvement social contre la réforme des retraites d'une ampleur et d'une durée supérieures à celle de 1995, contre la réforme des retraites. Il n'y a pas eu de trêve. Le mouvement d'actions et de grève reconductible contre la réforme des retraites est un processus continu. C'est à une explosion sociale que l'on va assister.

Au sein de la fonction publique comme avec tou-tes les salarié-es, élargissons le mouvement de grève reconductible, toutes et tous en AG à partir du 6 janvier.

Toutes et tous en grève le 9 janvier, et reconduisons le mouvement les vendredi 10, samedi 11 janvier, et les jours suivants !

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et retraitées
Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires Retraités Retraitées

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Communiqué de presse

Paris, le 20 décembre 2019

Le 9 janvier, les personnes retraitées continueront de dire qu'elles sont contre cette réforme des retraites.

Très régulièrement, des experts et autres personnes savantes viennent nous affirmer que le mouvement actuel est particulièrement minoritaire, qu'une majorité de l'opinion publique est pour la réforme, et notamment une grande majorité des personnes retraitées. A l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires (UNIRS) nous avons déjà vu très souvent des gouvernements utiliser le sceau de cabinets d'expertise complaisants pour venir aider leurs projets politiques. Ce gouvernement n'est pas le premier à recourir à ces tentatives de manipulation de l'opinion publique.

Ce que nous pouvons dire, c'est que nous croisons beaucoup de personnes retraitées qui sont totalement opposées à cette réforme. Non pas que le système actuel soit parfait, loin de là, d'autant plus qu'il a déjà été très fortement dégradé depuis les premières fortes attaques de Balladur en 1993, avec notamment l'indexation des pensions sur l'inflation. Il y aurait lieu à une réforme du système actuel, qui ne répond d'ailleurs pas totalement aux objectifs de solidarité, d'égalité et de justice sociale. Mais ce n'est pas cette réforme qui va améliorer la situation des retraités et des retraitées actuels et encore moins celle des futurs retraité-e-s.

Le gouvernement claironne qu'avec sa réforme, nous irons vers un système de retraite plus juste. Les personnes actuellement retraitées sont bien placées pour mesurer le souci de justice sociale de ce gouvernement, lui qui supprime l'ISF, qui plafonne l'imposition des dividendes, qui gèle les pensions et augmente de 25 % la CSG, notamment. Le 15 mars 2018, à l'appel de 9 organisations de retraité-e-s, plus de 200 000 personnes retraitées manifestaient dans tout le pays pour s'opposer à de tels choix. Ceci n'a pas été suffisant pour que le gouvernement modifie sérieusement ses choix idéologiques. Et, depuis mai 2017, nous avons pu constater le mépris de ce gouvernement à l'égard des « seniors » et de leurs représentants, dès lors qu'ils revendiquent au lieu de partager la galette des rois ou les animations de la « semaine bleue ». Nous savons que nous serions très directement impactés par cette réforme, déjà par le seul plafonnement des dépenses de retraite à 13,8 % du PIB, et ce, quel que soit le nombre de personnes retraitées. C'est dire que le niveau de vie des pensions ne peut que diminuer, les projections démographiques montrant que le nombre de personnes

retraitées va augmenter au cours des prochaines décennies (sauf à reporter l'âge de départ en retraite à 70 ans, ou sauf le développement d'une grave crise sanitaire chez les personnes âgées). Ce genre de « gouvernance » d'un pays est effarant : c'est comme si le budget de la santé était fixe malgré l'évolution des pathologies ou le budget de l'éducation nationale également fixe dans le PIB malgré l'évolution du nombre d'élèves (en fait, c'est un peu aussi comme ceci que ce gouvernement mène sa politique budgétaire !).

Nous ne pouvons que craindre le pire quand ce gouvernement nous certifie que sa réforme est plus solidaire et qu'elle doit « sauver notre système de retraite auquel nous sommes tous très attachés ». D'un côté, le gouvernement nous dit que sa réforme apportera du positif à tout le monde et, en même temps, il annonce que la police et la gendarmerie seront « épargnées » par cette réforme. Nous ne pouvons croire que le gouvernement veuille éprouver ces deux corps de métiers en les privant de cette amélioration claironnée. Comme aurait dit l'autre, « il y a un loup », et même un très gros mensonge. Cette seule décision éclaire sur la réalité de cette réforme.

De même, nous ne pouvons croire ce gouvernement quand il prétend qu'il veut « sauver notre Sécurité sociale ». C'est ce que nous disent les gouvernements depuis 25 ans, depuis 25 ans qu'ils sapent l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, l'assurance chômage, la politique familiale, etc. C'est le gouvernement Macron – Philippe qui vient de décider que les prochaines exonérations de cotisations sociales qui seront accordées aux employeurs ne seront plus compensées à la Sécurité sociale par le budget de l'Etat. Très clairement, désormais, quand un gouvernement fera des cadeaux sociaux aux employeurs en réduisant certaines cotisations sociales (ce qui continuera de ne pas créer d'emplois mais se retrouvera en dividendes supplémentaires pour les actionnaires), la sécurité sociale perdra des recettes et le même gouvernement mettra en avant son « déficit » pour imposer de nouvelles réductions de prestations. C'est ce gouvernement qui dit qu'il veut « sauver la sécu » ! Nous avons bien affaire à un gouvernement d'imposteurs, encore en disant s'inscrire dans la continuité du Conseil National de la Résistance, tout comme Sarkozy prenant en référence Guy Môquet. Ils osent tout ; c'est même à ça qu'on les reconnaît !

Rien de nouveau dans les derniers propos du premier ministre ! Les personnes en retraite subiront toujours le blocage des dépenses de retraite à partager entre davantage de personnes. Elles seront toujours victimes d'une faible revalorisation des pensions ou même de gel.

En retraite, nous serons dans toutes les prochaines mobilisations.

Nous serons dans la rue le 9 janvier 2020.

COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE

L'intersyndicale a fait le bilan de l'énorme mobilisation qui, une nouvelle fois, a eu lieu le mardi 17 décembre rassemblant les salarié.es du secteur privé, du public, les jeunes, les privé.es d'emploi, de nombreux cadres et les retraité.es.

Toutes et tous ont compris qu'avec ce projet gouvernemental, toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les classes d'âge seraient perdantes.

Face à ce mouvement social soutenu par la population et porté par la majorité des organisations syndicales du pays, le gouvernement n'entend pas et annonce vouloir maintenir sa réforme à point. Il avance, aujourd'hui, vouloir relancer un cycle de discussions, sans issue dans un cadre d'équilibre budgétaire contraint alors que la seule solution est de retirer sans délai ce projet régressif.

En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, le 19 décembre et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et inter générationnelles le jeudi 9 janvier 2020.

Jeudi 19 décembre

Communiqué unitaire Fonction publique

Pour nos retraites solidaires, nous ne lâcherons rien !

La journée de grève et de manifestations du 17 décembre a marqué une nouvelle étape forte du processus de mobilisation engagé pour le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites.
Massivement mobilisés, les personnels de la Fonction publique ont largement pris leur part dans ce nouveau développement de la bataille engagée.

Nos organisations réaffirment leur soutien à tous les personnels de la Fonction publique qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève, tout comme elles expriment leur solidarité en particulier aux grévistes de la SNCF et de la RATP, engagés dans un mouvement reconductible depuis le 5 décembre.
Nos organisations dénoncent la minoration des taux de grévistes dans la Fonction Publique une fois de plus effectuée par le gouvernement.

La forte mobilisation des personnels de la Fonction publique démontre qu'elles et ils ont bien compris, en dépit de la désinformation du gouvernement et de sa majorité, qu'elles et ils seraient toutes et tous impactés négativement par la réforme si celle-ci allait à son terme.

Ce projet est très majoritairement rejeté, il est de la responsabilité du gouvernement et du Président d'y renoncer.

Nous soutenons et partageons l'appel interprofessionnel qui affirme notamment :

« En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, le 19 décembre et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations (…) appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelle et inter générationnelle le jeudi 9 janvier 2020. »

Nous continuons à revendiquer :

▪ Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse

nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental

▪ Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité

▪ Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.

▪ Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.

▪ La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

▪ Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite, car nous sommes déterminés à poursuivre la mobilisation !

Fait à Paris, le 19 décembre 2019

Communiqué unitaire Fonction publique

Dès le 9 janvier, élargissons la mobilisation pour gagner !

La poursuite durant les fêtes de la mobilisation sociale a confirmé la profondeur du rejet du projet gouvernemental de réforme des retraites.

Sous différentes formes, de nombreux personnels de la Fonction publique poursuivent leur inscription dans ce processus d'action.

Nos organisations réaffirment leur soutien à tous les personnels de la Fonction publique qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève, tout comme elles expriment leur solidarité en particulier aux grévistes de la SNCF et de la RATP, engagé.e.s dans un mouvement reconductible depuis le 5 décembre.

La mobilisation doit encore grandir, notamment dans la Fonction publique pour contraindre le gouvernement à retirer son projet et mettre en œuvre une réforme visant l'amélioration de notre système solidaire.

Nous refusons la double peine pour les femmes dans la fonction publique qui découlerait de la mise en place de ce projet malgré les déclarations d'intention du gouvernement sur l'égalité femmes / hommes.

Alors même qu'il prétend ouvrir le dialogue sur la pénibilité sans aucun élément concret, le secrétaire d'Etat en charge de la réforme des retraites vient d'annoncer dans les médias qu'il refuse a priori la prise en compte de critères aussi incontestables que le port de charges lourdes ou l'exposition à des produits chimiques. Ce positionnement confirme que nous n'avons décidément pas la même conception de ce qu'est la démocratie sociale. Il confirme également qu'avec la suppression annoncée du service actif, ce sont des centaines de milliers d'agent.e.s qui perdront le droit à un départ anticipé.

Nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (FPT et FPH), ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental.

- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité.

- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.

- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuel.le.s.

- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

- Le renforcement du Statut général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, nos organisations appellent « à construire les conditions d'une grève interprofessionnelle d'ampleur, dès le 9 janvier, avec des manifestations partout sur le territoire. Elles appellent à mettre en débat [...] dans toutes les entreprises, services et lieux d'études en organisant des assemblées générales de salarié.e.s, d'étudiant.e.s et de lycéen.ne.s, les conditions de la réussite du 9 janvier et de ses suites dès le lendemain. Elles appellent à faire du samedi 11 janvier, une journée de manifestation dans tout le pays. ».

Déterminé.e.s à gagner avec les personnels, nos organisations – majoritaires dans la Fonction publique - invitent l'ensemble de leurs syndicats à réunir les personnels en assemblées générales et en heures d'information syndicale pour poursuivre et amplifier la mobilisation. Elles ont convenu de se revoir le 10 janvier.

Le 7 janvier 2020

Solidaires
Fonction Publique

Paris, le 07 janvier 2020

COMMUNIQUÉ

Solidaires dénonce et s'oppose depuis plusieurs mois aux orientations que le gouvernement souhaite imposer en matière de réforme des régimes de retraite.

Depuis le 5 décembre, Solidaires est engagé dans une grève reconductible marquée par des temps forts de mobilisation. Lors de ces journées, comme celle du 5 décembre, les taux de grève sont élevés dans la fonction publique, et traduisent une opposition claire des agent-es publics au projet de loi qui sera présenté au cours du mois de janvier en conseil des Ministres.

À la demande du Premier ministre, Laurent Pietraszewski et Olivier Dussopt invitent les organisations syndicales à une concertation sur la prise en compte de la pénibilité et la gestion des fins de carrière le 8 janvier, manière de tenter de faire redescendre la contestation sociale sans y répondre le moins du monde sur le fond, sans remise en cause de système à points, véritable paradigme de cette réforme.

Contrairement à ce qui est répété dans les médias par le secrétaire d'État à la fonction publique, les agent-es publics n'auront rien à gagner avec cette réforme. Bien au contraire, elles et ils y perdront. C'est à une baisse générale des pensions que l'on va assister et à une paupérisation des retraité-es du public comme du privé.

Ce projet de réforme pénalisera par ailleurs une nouvelle fois particulièrement les femmes, déjà victimes d'inégalités tout au long de leurs vies et carrières.

Les sujets pénibilité et fins de carrière sont particulièrement importants pour Solidaires mais ce n'est pas dans le cadre de ce projet de réforme qu'ils doivent être étudiés.

À l'inverse de ce projet mortifère, Solidaires Fonction publique revendique au contraire :

— Un taux de remplacement public/privé à 75 % du revenu antérieur, pas de retraite inférieure au SMIC.
— Le maintien du Code des pensions des fonctionnaires : retraite sur la base du traitement indiciaire des six derniers mois. La prise en compte de l'ensemble de la carrière (43 ans) prévue dans la réforme des retraites pénalise grandement les fonctionnaires, tout particulièrement les femmes, dont les carrières sont heurtées.
— La revalorisation du point d'indice, l'attribution d'un nombre uniforme de points à tout-es, la revalorisation indiciaire des carrières, et l'intégration des primes dans la base des cotisations.
— La retraite à 60 ans et un départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal pour tenir compte des spécificités des métiers en termes de pénibilité, et le maintien de la catégorie active dans tous les secteurs de la fonction publique. Elle n'a été maintenue que pour les seuls métiers régaliens d'ordre et de sécurité, générant une inégalité de traitement entre fonctionnaires.
— Une réforme du financement du système de retraites par la suppressions des exonérations de charges sociales et la taxation des dividendes.

En conséquence, Solidaires ne participera pas à cette réunion sauf à ce que le gouvernement retire son projet de réforme des retraites.

Solidaires Fonction Publique
Solidaires fonction publique
31 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS - Tél. 01 58 39 30 20
http://www.solidaires.org/ - contactfp@solidaires.org

Paris, le 7 janvier 2020

Monsieur Olivier Dussopt
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics,
en charge de la Fonction publique

Monsieur Laurent Pietraszewski
Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Santé et des Solidarités,
chargé des retraites

Messieurs les Secrétaires d'Etat,

Le 8 janvier, vous organisez une réunion dite de « lancement de la concertation relative à la prise en compte de la pénibilité et à la gestion des fins de carrière dans la Fonction publique ».

Pleinement inscrites dans la mobilisation pour le retrait du projet de réforme porté par le pouvoir exécutif, nos organisations syndicales majoritaires souhaitent avant tout vous rappeler leur opposition au régime universel par points que vous cherchez à imposer.

Ensuite, nous constatons une fois de plus que votre conception de la concertation est tout à fait particulière.

En effet, s'agissant de la reconnaissance de la pénibilité, nous avons appris dimanche par voie de presse que tout débat sur un certain nombre de critères était d'avance écarté par vos soins.

S'il demeurait un doute, le voici levé : concerter à vos yeux, c'est exclusivement échanger sur les préconisations gouvernementales !

Il nous a cependant semblé important et utile de porter à nouveau à votre connaissance quelques éléments que nous portons ensemble de manière majoritaire.

Bien entendu, ces exigences unitaires ne constituent pas la totalité – loin s'en faut – des propositions que chacune de nos organisations continuera de développer dans les formes qu'elle jugera utiles.

D'abord, il faut rompre avec une contre-vérité : votre réforme ne permettra pas la reconnaissance de la pénibilité dans les trois versants de la Fonction publique.

La catégorie active, que vous souhaitez supprimer, constitue une reconnaissance historique et concrète de la pénibilité dans la Fonction publique.

Jusqu'en 2010 et aux premiers reculs sous la mandature de Nicolas Sarkozy, elle concernait plus d'1 million de salarié.e.s et permettait, au moins dans son principe, un départ anticipé à la retraite de 5 ans ou plus.

D'après vos propres projections, votre système permettrait à 250 000 fonctionnaires de bénéficier d'un départ anticipé de 2 ans pour 25 ans d'exposition !

Beau progrès en vérité, que celui qui consiste à priver des centaines de milliers d'agent.e.s de la reconnaissance de leurs métiers pénibles et/ou dangereux et, de surcroit, d'amputer de 3 ans ou plus la possibilité d'avancer leur départ à la retraite ...

A l'inverse de ces nouveaux reculs, nos organisations syndicales réclament le retrait du projet actuel, le maintien des catégories actives et l'ouverture d'une véritable négociation globale sur la pénibilité, sans limitation ni a priori.

Cette négociation doit permettre d'aboutir à une meilleure reconnaissance et prise en compte de la pénibilité dans la Fonction publique, ce qui ne serait que justice compte tenu de l'exigence des missions publiques dont les personnels ont la charge.

Nous estimons indispensable que les départs anticipés puissent avoir lieu au moins 5 ans avant l'âge légal et que les éléments permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein dans de telles conditions soient mis en place pour toutes et tous.

S'agissant de « la gestion des fins de carrière », formule dont le flou laisse au minimum circonspect, nos organisations réaffirment qu'elles demeurent résolument favorables au calcul de la retraite sur l'indice détenu pendant au moins les 6 derniers mois de son activité professionnelle. Le projet que vous défendez, messieurs les Secrétaires d'Etat, entrainera pour sa part des chutes vertigineuses des pensions perçues en étant assis sur l'ensemble d'une vie au travail.

De surcroit, rompre avec le principe des 6 derniers mois, c'est une nouvelle remise en cause de la Fonction publique de carrière et du Statut général.

En revanche, nos organisations sont disponibles s'il s'agit, par exemple, dans le cadre des régimes actuels, de négocier autour du rétablissement et de l'amélioration de la cessation progressive d'activité et du congé de fin d'activité pour les agent.e.s.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Secrétaires d'Etat, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nathalie MAKARSKI
Présidente de la Fédération des Services Publics CFE CGC

Le secrétaire Général
de la CGT Fonction Publique
Jean-Marc CANON

Le Président
de la FA-FP
Pascal KESSLER

Le secrétaire Général
de l'UIAFP-FO
Christian GROLIER

Le secrétaire Général
de la FSU
Benoit TESTE

La Déléguée Générale
de SOLIDAIRES
Gaëlle MARTINEZ

Toutes et tous perdant-e-s avec la retraite à points
Pour nos régimes de retraite solidaires

Toutes et tous dans l'action !

La réforme est une attaque d'une brutalité inouïe contre notre modèle de retraite solidaire, en particulier contre celle des agent-es publics. Les éléments de langage du gouvernement tentent d'imposer l'idée inverse mais ils ne résistent pas à l'analyse.

Les pensions ne baisseront pas ?

Désormais, les pensions ne seraient plus calculées sur la base de l'indice détenu au minimum durant les six derniers mois de la carrière mais sur l'ensemble des rémunérations perçues au cours d'une carrière, faibles salaires du début inclus. Mécaniquement, prendre en compte l'ensemble des rémunérations, y compris celles souvent très faibles du début, pénaliserait lourdement tous les agent-e-s publics, baisse que l'intégration des primes ne suffiront pas à compenser dans la plupart des cas. La problématique est la même au régime général dans lequel, actuellement, la prise en compte des meilleures années permet d'effacer les plus mauvais salaires d'une vie professionnelle, même si le néfaste passage des 10 aux 25 meilleures années a produit des baisses de retraite sur lesquelles il convient de revenir.

« La valeur du point ne pouvant diminuer, les pensions sont donc garanties »

Qui peut croire un seul instant que, même inscrite dans la loi, la valeur du point sera forcément maintenue dans dix, vingt ou trente ans d'ici ? Ce qu'une loi fait, une autre peut le défaire. C'est même un élément de la démocratie républicaine.

En outre, ce qui est mis en avant, c'est la valeur de **service** du point, c'est-à-dire, combien chaque point acquis rapporte une fois à la retraite.

Mais, si la valeur d'**achat** - combien on doit dépenser d'argent pour acquérir un point - augmente, le-la salarié-e cumulera moins de points et au bout du compte, même avec la valeur de service maintenue, sa retraite diminuera.

La réforme des retraites, une « opportunité » de redéfinir les métiers de la Fonction publique ?

Si les rémunérations des fonctionnaires progressent tout au long de leur carrière, c'est pour les protéger de l'arbitraire qu'induirait une négociation de gré à gré avec la hiérarchie. Ce n'est pas un « privilège » qu'auraient les agent-es publics. Les meilleurs salaires sont en fin de carrière, c'est donc bien ce revenu qui doit servir de base si on veut assurer un traitement continué qui remplace le meilleur revenu. A l'inverse, ne plus utiliser les 6 derniers mois du traitement indiciaire comme référence aboutira à augmenter encore l'importance de la part des primes, primes qui ont pourtant été un instrument de l'individualisation et de la mise en concurrence des personnels, au détriment de la qualité du service rendu. Emmanuel Macron a par exemple dit à propos des enseignant-es que cela devait être l'occasion de fixer de nouvelles missions qui, seules, justifieraient une éventuelle augmentation sous forme de primes.

Les simulations gouvernementales : un outil de communication

Les simulations publiées sur le site gouvernemental ne font apparaître que des hausses ou de très légères baisses du montant en euros de la pension dans le nouveau système. Mais d'une part, rien n'est dit de la méthode utilisée pour parvenir à ces chiffrages, qui intègrent même les hypothétiques revalorisations salariales. Pour rappel, la valeur du point d'indice est gelée depuis plusieurs années. D'autre part, ils ne sont en rien une garantie de niveau de vie. L'objectif avoué du gouvernement étant de plafonner la dépense globale pour les retraites à 14 % du PIB alors que dans les prochaines années la part dans la population des retraité-es va augmenter, il est évident que la moyenne des retraites va diminuer.

Invérifiables, sommaires et issues de « cas type » parfaitement contestables, les simulations gouvernementales n'ont rien à voir avec de l'information et tout à voir avec de la propagande.

Un âge de départ maintenu à 62 ans ?

L'âge légal d'ouverture des droits resterait à 62 ans mais un âge d'équilibre de 64 ans, au-dessous duquel la pension serait amputée de 5 % par année manquante, serait créé.

Nommer cet âge d'équilibre « âge de taux plein » comme il existe aujourd'hui un âge d'annulation de la décote est un scandaleux abus de langage : même avec une valeur de point non amputée, rien ne garantit un bon niveau de pension dans le nouveau système.

L'âge d'équilibre évoluerait année après année, pouvant aller bien au-delà de 64 ans, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

Il serait appliqué à partir de 2022, donc avant même l'entrée en vigueur du système par points. Pour celles et ceux qui partent à partir de 2022, y compris avec une carrière complète, cela engendrerait donc de nouvelles décotes.

Des droits nouveaux ?

Le gouvernement prétend étendre à la Fonction publique la prise en compte de la **pénibilité** (2 ans maximum de départ anticipé sous conditions). Mais, excepté pour les métiers dits régaliens, il commence par supprimer les catégories actives (5 ans de départ anticipé sous conditions) qui sont pourtant la juste reconnaissance de situations de travail particulières et astreignantes.

La catégorie active, véritable reconnaissance historique de la pénibilité dans la fonction publique regroupait plus d'un million d'agents avant ses premières remises en cause sous Nicolas Sarkozy.

Au sein de la fonction publique, la réforme introduirait une inégalité de traitement entre ces métiers dits régaliens et les autres.

Par ailleurs, il parle du **minimum de pension** à 1000 euros, oubliant de dire que ces 1000 euros ne seront atteints qu'à carrière complète au SMIC, c'est-à-dire 43 annuités… et que le principe d'un minimum de pension à 85 % du SMIC est déjà dans la loi, nul besoin de faire la réforme pour voir appliquée une telle mesure.

Le gouvernement a enfin parlé d'étendre le système de la **retraite progressive** aux agent-es publics. Cela permet de travailler à temps partiel tout en commençant à bénéficier d'une partie de sa pension. Mais jamais le gouvernement ne précise si cette possibilité serait ouverte **avant** 62 ans. Or, s'il s'agit de l'ouvrir seulement **après** 62 ans, cela s'apparente plutôt à un dispositif de cumul emploi-retraite auquel le gouvernement veut contraindre l'ensemble des salarié-es : continuer à travailler, au besoin à temps partiel parce qu'on sera trop usé-es par le travail mais qu'on n'aura pas accumulé suffisamment de points, voilà l'avenir que nous réserve le gouvernement.

La retraite par points, c'est le travail sans fin.

Une solidarité renforcée ?

Une majoration de pension de 5 % par enfant remplacerait les différents droits familiaux actuellement existants. Or, cela serait très loin de compenser la suppression des bonifications de trimestres, des majorations de durées d'assurance et des majorations de pension pour 3 enfants.

En l'état, le projet pénaliserait donc lourdement les femmes contrairement à ce que le gouvernement affirme. Par ailleurs, la prise en compte des temps partiels et du congé parental pour élever un enfant comme du temps plein seraient purement et simplement supprimée. Les droits des ex-conjoint-e-s à une pension de réversion seraient fermés pour les divorces intervenant après l'entrée en vigueur du système universel. Enfin, les primes sont versées de manière très inégalitaire dans la Fonction publique, au détriment des femmes : les prendre en compte dans le calcul de la pension renforcerait encore les inégalités femmes hommes.

De ce fait, les femmes subiraient une «double peine» : discriminées dans leur carrière active, elles le seraient d'autant plus dans leur retraite.

la cgt fonction publique

FA fédération autonome

FO État Territoriale Hospitalière FONCTION PUBLIQUE

U. F.S.U.

Solidaires Fonction Publique

Pour nos retraites solidaires,
nous ne lâcherons rien !

Nous continuons à revendiquer :

- **Une amélioration et une consolidation de nos retraites**, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental.

- **La retraite à 60 ans pout tout-es, et le maintien de la catégorie active** pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans.

- **Des augmentations générales de salaire** avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme.

- **Des créations d'emplois statutaires** dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, **et un plan de titularisation des contractuels**.

- **La défense des missions publiques** et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

- **Le renforcement du Statut Général**, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal
pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation !

C'est un système injuste qui pénalisera les agent-es !
Nous revendiquons son retrait !

**Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite,
car nous sommes déterminé-es à poursuivre la mobilisation !**

la cgt fonction publique — FA Fédération autonome — FO État Territoriale Hospitalière Fonction Publique — U. F.S.U. — Solidaires Fonction Publique

Paris, le 19 décembre 2019

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS
à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour les journées allant des 5 janvier 2020 au 5 février 2020

Monsieur le Ministre,

Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 5 janvier au 5 février 2020. (ce préavis comprend la nuitée en amont de ces journées pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.
Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-te-s les agent-e-s qui le souhaitent de participer aux journées de grève y compris sous forme reconductible et aux manifestations qui auront lieu afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

20 décembre 2019

Solidaires
Fonction Publique

UNE SEULE MESURE
LE RETRAIT DU PROJET DE LOI

C'est toutes et tous ensemble qu'on va gagner !

RETRAITES

Après un 17 décembre marqué une nouvelle fois par de très nombreuses manifestations et des taux de grève forts dans la fonction publique, le premier ministre n'a, le 19 décembre, fait aucune annonce correspondant à ce qui s'exprime depuis le 5 décembre.

Une nouvelle fois il a tenté de diviser les salarié·es qu'ils et elles soient du public ou du privé, pointant du doigt les régimes spéciaux et promettant des mesures particulières pour les fonctionnaires.

Aucune des mesures annoncées par le gouvernement, notamment l'extension du dispositif de retraite progressive aux fonctionnaires, ne correspond à des choses acceptables. Ça n'est qu'une énième tentative du gouvernement de faire diversion. C'est le retrait total du texte que nous exigeons.

Pour Solidaires, il est indispensable de poursuivre et d'amplifier la mobilisation, sans trêve et d'être toujours plus nombreuses et nombreux en grève, présent·es dans les initiatives et manifestations et actions de soutien dans les jours qui viennent jusqu'à la fin de décembre. Cela inclut **les actions du week-end des 21 et 22 décembre, et le 28 décembre,** temps fort à l'appel notamment des syndicats cheminots et d'autres secteurs en lutte. La mobilisation se poursuivra ensuite et dans les jours qui suivront, en particulier le 9 janvier à l'appel de l'intersyndicale tant que le projet de casse des retraites est maintenu. **Toutes et tous ensemble dans la mobilisation et la grève !**

RETRAITES.SOLIDAIRES.ORG

TOUT SUR UN SEUL SITE

ANALYSES
CARTOGRAPHIE DE LA MOBILISATION
DES IDÉES POUR AGIR
VIDÉOS, TRACTS, VISUELS

Communiqué intersyndical du 17 décembre 2019

Pas de trêve jusqu'au retrait !

Ce mardi 17 décembre à l'appel de nos organisations syndicales CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, FIDL, UNL, a été un nouveau temps fort impressionnant tant par la mobilisation que par les grèves. Plus de 260 cortèges ont été organisés sur l'ensemble du territoire.

Quelques jours après la présentation du projet du gouvernement, cette mobilisation est un nouveau signe du rejet massif du projet de retraite à points, en dépit des tentatives grossières de décrédibiliser les actions multiples, dont les grèves reconductibles.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, FIDL et UNL soutenues par une majorité grandissante de la population, demandent au gouvernement le retrait total du projet sans délai. Elles rappellent leur disponibilité pour discuter d'un autre projet pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force.

Sans annonce du retrait, il n'y aura pas de trêve. Nous appelons à organiser des actions de grève et de manifestation partout où c'est possible, notamment le 19 décembre par des mobilisations locales et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Sans réponse du gouvernement dans les heures qui viennent, elles décideront des suites nécessaires, au-delà du mois de décembre.

Solidaires DOUANES

Mobilisation

le 17 décembre 2019

→ contre la retraite à points
→ pour une juste bonif'

Carrière | ***Agenda***

Détail des rassemblements, ville par ville

Ville (Direction/ex-région)	Rendez-vous	
	Lieu	Heure
Amiens (ex-DR Picardie)	Maison de la Culture	14h00
Annecy (ex-DR Léman)	Préfecture	14h00
Bastia (DR Corse)	Palais de Justice	10h00
Bayonne (DR Bayonne)	Place Sainte-Ursule	10h30
Besançon (ex-DR Franche-Comté)	Place de la Révolution	10h30
Bordeaux (DI Nouvelle-Aquitaine)	Place de la République	11h30
Caen (ex-DR Basse-Normandie)	Place Saint-Pierre	10h30
Cayenne (DR Guyane)	Devant le jardin botanique (rond-pt petit Monaco)	8h30
Chambéry (DR Chambéry)	Place du Palais de Justice	14h00
Clermont-Ferrand (ex DR Auvergne)	Place du 1er mai	10h00
Dijon (ex-DR Bourgogne)	Place de la Libération	14h00
Dunkerque (DR Dunkerque)	Place de la Gare	16h00
Fort-de-France (DR Martinique)	Maison des Syndicats ?	8h00
La Rochelle	Devant la gare	14h00
Le Havre (DR Le Havre)	Franklin – Cours de la République	10h00
Lille (DI Hauts-de-France)	Porte de Paris	14h30
Lyon (DI Auvergne – Rhône-Alpes)	Devant la Manufacture des tabacs	11h30
Mamoudzou (DR Mayotte)	Place de la République ?	9h00
Marseille (DI PACA Corse)	Métro Réformés – Canebière	10h30
Metz (DI Grand-Est)	Place de la Gare	14h00
Montpellier (DI Occitanie)	Place Zeus	10h00
Mulhouse (DR Mulhouse – Haut-Rhin)	Place de la Bourse, devant la Sous-Préfecture	13h30
Nancy (DR Lorraine)	Place de la République	13h30
Nantes (DR Pays-de-la-Loire)	Miroir d'eau, place Marc Elder	10h00
Nice (DR Nice – Alpes-Maritimes)	Devant la gare Thiers	10h00
Orléans (DR Centre – Val-de-Loire)	Parvis de la Cathédrale, Place Sainte-Croix	10h30
Papeete (DR Polynésie-Française)	Front de mer ?	9h30 ?
Paris (DI Île-de-France)	République (vers Nation, via Bastille)	13h30
Perpignan (DR Perpignan)	Place de la Catalogne	10h30
Poitiers (DR Poitou-Charentes-Limousin)	Promenade des cours	14h00
Reims (ex-DR Champagne-Ardenne)	Maison des Syndicats (15 boulevard de La Paix)	10h00
Rennes (ex-DR Bretagne)	Esplanade Charles de Gaulle	11h00
Rouen (DI Normandie)	Cours Clémenceau	10h30
Saint-Denis (DR La Réunion)	Petit marché	9h00
Strasbourg (DR Strasbourg – Bas-Rhin)	Place de la Bourse	13h30
Toulouse (ex DR Midi-Pyrénées)	Marché Saint-Cyprien	14h00

Solidaires DOUANES
Syndicat SOLIDAIRES Douanes
web : http://solidaires-douanes.org/
Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
@ : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50

Solidaires
Fonction Publique

Réforme des Retraites

POURSUIVONS LA MOBILISATION

C'est toutes et tous ensemble qu'on va gagner !

Les déclarations d'Édouard Philippe du 11 décembre n'ont convaincu personne. Bien au contraire. Le Premier ministre a confirmé les grands axes de la réforme de la retraite à points, et tenté de désamorcer la colère des secteurs en lutte à grand renfort d'enfumage (régimes spéciaux, enseignants, infirmiers…). Mais au final, il n'a fait qu'attiser leur colère et provoqué un élargissement du front syndical !

Pour Solidaires :
— La retraite à 64 ans, « âge d'équilibre » c'est non !
— La baisse massive des pensions avec la retraite à points, c'est non !

Nous ne sommes pas dupes, le gouvernement cherche à diviser pour affaiblir la mobilisation :
— il tente d'opposer les générations entre elles (la génération d'avant1975 et celle d'après) ;
— il tente d'opposer les catégories professionnelles entre elles : départ anticipé pour les métiers de l'ordre et de la sécurité aux missions dangereuses, rien pour les autres malgré les postures pénibles, le travail de nuit, les horaires décalés (FPH, SNCF, RATP), … Il déclare que le niveau de retraite des enseignants sera « comparable » aux métiers équivalents dans la fonction publique (quelle garantie réelle ?) et sera écrit dans la loi mais oublie au passage les personnels de catégorie C des petites collectivités territoriales et les contractuels de droit public dépourvus de primes.

Et le gouvernement ment :
— quand il dit que les femmes et les précaires seront gagnants, alors que c'est tout l'inverse. La prise en compte de la totalité de la carrière, soit 43 ans, inclut les mauvaises années, et défavorise les carrières heurtées ;
— quand il dit que pour les fonctionnaires, la prise en compte des primes suffira pour compenser la perte de la référence aux 6 derniers mois de rémunération. Là encore, le décompte de points sur la carrière complète les défavorise tous ;
— quand il dit que les pensions ne baisseront pas, alors que la part dévolue aux retraites devra rester sous la contrainte d'une limite à 13,8 % du PIB, sachant que le nombre de retraités partant à la retraite augmentera pour les générations à venir, et qu'entreront aussi en ligne de compte l'espérance de vie et la conjoncture économique ;
— quand il dit que ce sont les partenaires sociaux qui fixeront la valeur du point dans le nouveau système de retraite alors que c'est la loi cadre de financement de la sécurité sociale (PLFSS) qui la fixera ! Le gouvernement veut la main et étatise au contraire la gouvernance du système de retraite comme il l'a fait avec les caisses de sécurité sociale branche maladie.

Pour Solidaires :
— La garantie d'un taux de remplacement public/privé à 75% du revenu antérieur, c'est oui !
— La retraite à 60 ans et reconnaître les spécificités des métiers par des départs anticipés à la retraite de 5 ans, c'est oui !
— Des carrières, rémunérations et retraites égales pour les femmes comme et les hommes, c'est oui !
— Revoir le financement du système de retraite c'est oui ! Suppression des exonérations de charges sociales, taxation des dividendes, pour une nouvelle répartition des richesses entre le salaire socialisé et les revenus du capital, c'est oui !
— Ouvrir des négociations sur la base du régime de retraite par répartition actuel fondé en 1945, pour l'améliorer et revenir sur les réformes régressives qui l'ont altéré, c'est oui !

Désormais, l'intersyndicale interprofessionnelle s'est élargie. Par un communiqué commun, les organisations SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU, CGC, FIDL, MNL, UNEF, UNL ont appelé à renforcer la mobilisation par la grève et les manifestations les 12 et 17 décembre et à reconduire la grève quand les salarié·es le décident.

Dans la Fonction publique, l'intersyndicale SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU, FA-FP dénonce l'obstination du gouvernement et appelle à amplifier la mobilisation, relayant l'appel interprofessionnel.

Le 12 décembre, de nombreuses actions et manifestations locales ont eu lieu. Le week-end sera aussi l'occasion de multiples initiatives.

Toutes et tous ensemble, continuons le combat, jusqu'à

Déclaration du Premier ministre : pas d'amélioration pour les retraités.

Les annonces du Premier ministre n'apportent aucune amélioration sur les conditions de vie de l'ensemble des retraités.

Dans les mesures annoncées RIEN de nouveau pour les retraités actuels. C'est-à-dire qu'en 2020, nos pensions n'augmenteront que de 0,3 % pour les pensions supérieures à 2 000 € alors que les prévisionnistes annoncent une inflation entre 1,2 et 1,4 %. Il n'est surtout pas revenu sur sa volonté à limiter le budget consacré aux retraites aux 13,8 % actuels du P.I.B. alors que le nombre de retraités va augmenter. La réversion ne pourrait toujours n'être touchée qu'à 62 ans. Le gouvernement a la volonté d'appauvrir tous les retraités et notamment les femmes contrairement aux promesses.

La seule mesure clairement annoncée est : « pas de retraite inférieure à 85 % du SMIC (1 000 €) » pour une carrière complète. Quelle générosité, mais comment y croire, cela est déjà dans la loi retraite de 2003... Et comment peut-on vivre avec si peu ?

Dans ses propositions le 1er ministre s'est mis à dos l'ensemble des organisations syndicales.

L'absence de clarté sur ce que veut faire le gouvernement confirme sa volonté d'entraîner à terme l'affaiblissement de notre système de retraite par répartition solidaire et de son financement et « justifierait » ainsi la poursuite du blocage de nos pensions. La réforme proposée par le gouvernement qui aggraverait les inégalités a pour seul but d'ouvrir la voie aux assurances privées et en finir avec la solidarité intergénérationnelle.

Pour nos organisations et associations, nous appelons les retraités qui ont déjà largement été présents les 5 et 10 décembre avec les salariés à poursuivre leur mobilisation le **17** décembre pour refuser toute pension inférieure au SMIC, pour exiger le retour du calcul des pensions sur les salaires moyens…

Dans nos mobilisations spécifiques comme le 8 octobre ou en convergence avec les salariés nous agissons pour :

- **L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, le maintien et l'amélioration des règles actuelles des pensions de réversion.**
- **Le rattrapage des années de gel et de sous-indexation.**
- **Un plan pour la perte d'autonomie à la hauteur des enjeux en terme de créations d'emplois et qui permette une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale.**
- **Des services publics de proximité en nombre suffisant et la réduction de la fracture numérique.**
- **Des soins de qualité accessibles à tous, sans dépassement d'honoraire, le maintien et le développement de structures de proximité (hôpitaux, maisons médicales, centres de soins…).**

Vous avez déjà été nombreux à participer aux mobilisations des 5 et 12 décembre.

Le 17 décembre dans toute la France, nous vous appelons à vous joindre dans l'unité la plus large à toutes les initiatives pour mettre en échec la politique de régression de notre pouvoir vivre. Et nous invitons toutes celles et ceux qui ne se sont pas encore mobilisés à s'inscrire dans les actions le 17 décembre.

Défendons ensemble le droit à une retraite heureuse.

Plus que jamais renforçons la mobilisation

Les organisations syndicales constatent que le gouvernement s'obstine sur son projet de régime unique à points et ne veut pas prendre la mesure de la mobilisation exprimée par les salariés en grève.

Au contraire, les annonces d'Edouard Philippe confirment que le projet du gouvernement conduirait à un recul des droits par la baisse programmée des pensions de tous les salariés du privé comme du public et l'obligation de travailler plus longtemps.

Il confirme en particulier le maintien d'un âge pivot à 64 ans obligeant à reculer son âge de départ. Ce sont en particulier les jeunes générations qui en subiront pleinement les conséquences, ayant les plus grandes difficultés à se constituer un droit à la retraite dans une société de chômage et de précarité !

Aucune prise en compte des propositions des organisations syndicales, qui appellent à renoncer à un tel projet pour ouvrir des négociations immédiates pour améliorer le système par répartition actuel.

Plus que jamais, les organisations syndicales réaffirment leur appel à renforcer la mobilisation par la grève et sa reconduction quand les salariés le décident et par les manifestations notamment les 12 et 17 décembre prochains.

Soyons encore plus nombreux dans tous les secteurs professionnels pour gagner.

Le 11 décembre 2019

Toujours plus mobilisé-es pour gagner

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, FIDL, UNEF, UNL constatent que le mouvement contre le projet de réforme des retraites s'est inscrit depuis le 5 décembre dans la durée avec notamment des reconductions importantes de grève et avec l'entrée de nouveaux secteurs professionnels dans les actions de grève, de débrayages et de mobilisation.

La journée du 10 décembre a été un nouveau temps fort de cette mobilisation avec de nouveaux salariés du privé et davantage de jeunes.

L'opinion publique ne se laisse pas abuser ni par les opérations médiatiques du Gouvernement, ni par les tentatives d'opposer les uns aux autres. Les organisations syndicales dénoncent toutes entraves au droit de grève et de manifestation plus particulièrement envers les jeunes.

La synthèse des concertations rendue publique lundi n'a pas apporté d'éléments nouveaux depuis le mois de juillet. Les organisations syndicales pointent la responsabilité du gouvernement sur la situation sociale. C'est pourquoi, elles attendent que lors de sa prise de parole, le premier Ministre tienne compte du rejet massif exprimé par les mobilisations du projet de régime universel à point et retire ce dernier. Elles confirment leur appel à l'ouverture de réelles négociations sans préalable sur la base des propositions des organisations syndicales pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, FIDL, UNEF, UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salariés le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève et de manifestation localement le 12 décembre, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Paris, le 10 décembre 2019

Le gouvernement s'obstine : amplifions la mobilisation !

Les agent-es de la fonction publique, tout comme les salarié-es du privé, se sont à nouveau largement mobilisé-es lors de la journée unitaire du 10 décembre.

D'ores et déjà, nos organisations CGT, FA, FO, FSU et Solidaires réaffirment leur soutien à toutes et tous les agent-es qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève.

Elles dénoncent la minoration systématique effectuée par le gouvernement des taux de grévistes particulièrement visible notamment dans la Fonction Publique Territoriale.

Les annonces faites par le Premier Ministre lors de son allocution au CESE ne répondent en rien à la légitime et majoritaire hostilité au projet de loi Retraites largement exprimée par les actions, la grève et les manifestations. C'est pourquoi, nos organisations y restent totalement opposées.

Nous dénonçons la volonté de division du pouvoir pour affaiblir le mouvement alors même que ce projet va accentuer les inégalités et détruire les solidarités.

Nous refusons la double peine pour les femmes dans la fonction publique qui découlerait de la mise en place de ce projet malgré les déclarations d'intention du gouvernement sur l'égalité femmes / hommes.

Profondément attachées à la solidarité, nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles et de laisser nos jeunes collègues subir cette réforme.

Nous n'accepterons jamais de sacrifier nos enfants et petits-enfants. Pour nous, la retraite à 64 ans, c'est non.

Plus que jamais, nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique. Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite, car nous ne céderons pas !

S'agissant des revalorisations de carrière annoncées – qui oublient de nombreuses catégories professionnelles, comment accorder le moindre crédit à des interlocuteurs qui refusent systématiquement et depuis des années la moindre augmentation de la valeur du point, d'un coût pourtant nettement inférieur ?

Nos organisations syndicales soutiennent et partagent l'appel interprofessionnel du 10 décembre *« à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salariés le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève et de manifestation localement le 12 décembre, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations*. »

Fait à Paris, le 11 décembre 2019

Solidaires
Fonction Publique

9 décembre 2019

AFIN DE FAIRE FLÉCHIR LE GOUVERNEMENT CONTRE SES PROJETS INJUSTES RENFORÇONS LA MOBILISATION !

Le 5 décembre a été le point de départ d'une mobilisation interprofessionnelle privé/public sans précédent. Des cortèges fleuves dans toutes les villes de France, salarié·es du public et du privé tous ensemble. Dans la fonction publique, la mobilisation a été massive : deux millions de grévistes, enseignant·es, agent·es hospitaliers, territoriaux, agent·es des finances publiques…

D'ores et déjà, la grève a été reconduite le week-end des 6 et 7 décembre, suite à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle Solidaires, CGT, FO, MNL, UNL, UNEF.

RETRAITES

Dans la fonction publique, à l'appel de Solidaires, de la CGT, de FO, de la FSU et de FA-FP :
– Élargissons et amplifions encore le mouvement reconductible lundi et les jours suivants ! Le 9, le 10, 11, le 12…
– Dans ce cadre, faisons de la journée de mardi 10 décembre un temps fort de grève et de manifestations.

Poursuivons le mouvement de grève reconductible encore et encore jusqu'au retrait de la réforme des retraites !

Pour Solidaires, des retraites justes, c'est :
– 75% de taux de remplacement public/privé,
– sur la base des 6 derniers mois de traitement,
– l'intégrations des primes dans la base des cotisations,
– retraite à 60 ans, maintien des départs anticipés sur cet âge légal pour reconnaître la spécificité des métiers pénibles (FPH…),
– pas de retraite inférieure au SMIC,
– une réforme du financement du système de retraites par la suppressions des exonérations de charges sociales et la taxation des dividendes.

Combattons aussi pour nos emplois, nos missions, contre les suppressions de lits hospitaliers, pour le statut général de la fonction publique garant de l'intérêt général, pour des plans massifs de titularisations des contractuels, pour la revalorisation indiciaire des rémunérations et carrières, pour une égalité de rémunérations et de carrières entre femmes et hommes.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POURSUIVONS LA GRÈVE RECONDUCTIBLE !

RETRAITES.SOLIDAIRES.ORG

TOUT SUR UN SEUL SITE

ANALYSES
CARTOGRAPHIE DE LA MOBILISATION
DES IDÉES POUR AGIR
VIDÉOS, TRACTS, VISUELS

Solidaires DOUANES

Mobilisation

le 10 décembre 2019

→ contre la retraite à points
→ pour une juste bonif'

Carrière | *Agenda*

Détail des rassemblements, ville par ville

Ville (Direction/ex-région)	Rendez-vous	
	Lieu	Heure
Amiens (ex-DR Picardie)	Maison de la Culture	14h00
Annecy (ex-DR Léman)	Préfecture	14h00
Bastia (DR Corse)	Palais de Justice	10h00
Bayonne (DR Bayonne)	Rond-point du Grand Basque	10h30
Besançon (ex-DR Franche-Comté)	Place de la Révolution	14h00
Bordeaux (DI Nouvelle-Aquitaine)	Place de la République	11h30
Caen (ex-DR Basse-Normandie)	Place Saint-Pierre	10h30
Cayenne (DR Guyane)	Caserne des pompiers ?	8h30 ?
Chambéry (DR Chambéry)	Place du Palais de Justice	14h00
Clermont-Ferrand (ex DR Auvergne)	Place du 1er mai	10h00
Dijon (ex-DR Bourgogne)	Place de la Libération	14h00
Dunkerque (DR Dunkerque)	Place de la Gare	16h00
Fort-de-France (DR Martinique)	Maison des Syndicats	8h00
Le Havre (DR Le Havre)	Place Franklin	10h00
Lille (DI Hauts-de-France)	Porte de Paris	14h30
Lyon (DI Auvergne – Rhône-Alpes)	Place Jean Macé	11h30
Mamoudzou (DR Mayotte)	Place de la République	9h00
Marseille (DI PACA Corse)	Canebière	10h30
Metz (DI Grand-Est)	Place Mazelle	14h00
Montpellier (DI Occitanie)	Place de Zeus	10h30
Mulhouse (DR Mulhouse – Haut-Rhin)	Place de la Bourse, devant la Sous-Préfecture	10h00
Nancy (DR Lorraine)	Place de la République	13h30
Nantes (DR Pays-de-la-Loire)	Miroir d'eau, place Marc Elder	14h00
Nice (DR Nice – Alpes-Maritimes)	Devant la gare	14h00
Orléans (DR Centre – Val-de-Loire)	Parvis de la Cathédrale, Place Sainte-Croix	10h30
Papeete (DR Polynésie-Française)	Front de mer ?	9h30 ?
Paris (DI Île-de-France)	Invalides (vers Denfert, via Montparnasse)	14h00
Perpignan (DR Perpignan)	Place de la Catalogne	10h30
Poitiers (DR Poitou-Charentes-Limousin)	Stade Rébeilleau	14h00
Reims (ex-DR Champagne-Ardenne)	Maison des Syndicats	10h00
Rennes (ex-DR Bretagne)	Esplanade Charles de Gaulle	11h00
Rouen (DI Normandie)	Cours Clémenceau	10h30
Saint-Denis (DR La Réunion)	Petit marché	9h00
Strasbourg (DR Strasbourg – Bas-Rhin)	Place du Maréchal de Lattre de Tassigny	13h30
Toulouse (ex DR Midi-Pyrénées)	Place Saint-Cyprien	14h00

Solidaires DOUANES
Syndicat SOLIDAIRES Douanes
web : http://solidaires-douanes.org/
Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
@ : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50

Après le 5 décembre, déterminé-es pour gagner !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL et UNEF se félicitent de l'ampleur des mobilisations par la grève lancée ce 5 décembre et par la participation massive aux manifestations organisées partout dans le pays.

D'ores et déjà de nombreuses reconductions de la grève sont lancées et d'autres sont prévues dès ce vendredi, dans le privé et dans le public.

Nos organisations syndicales appellent en conséquence le gouvernement à entendre le message envoyé par les salarié-es et la jeunesse et à prendre ses responsabilités en ouvrant de réelles négociations sans préalable avec toutes les organisations syndicales.

Elles revendiquent le renforcement et l'amélioration du système actuel de retraite solidaire et intergénérationnel.

Elles réaffirment leur refus d'un système par points dit universel qui immanquablement conduirait à une baisse des pensions et à devoir reculer encore l'âge de départ. C'est par l'amélioration de l'emploi, par la fin du chômage massif et de la précarité tout au long de la vie, par l'augmentation des salaires et l'égalité entre les femmes et les hommes, que la pérennité des retraites sera garantie.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL et UNEF appellent à renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salarié-es le décident dès ce vendredi, ce week-end et lundi. Dans ce cadre, elles donnent rendez-vous le mardi 10 décembre pour une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Les Organisations Syndicales se revoient le 10 décembre au soir pour les suites rapides à donner au mouvement.

A Paris, le 6 décembre 2019

COMMUNIQUÉ

CONTINUONS POUR GAGNER !

La journée de mobilisation unitaire du 5 décembre a connu une participation exceptionnelle et constitue un point d'appui essentiel pour la suite du mouvement.

C'est massivement que les salariés du privé et du public se sont engagés dans les grèves et les manifestations.

Dans les trois versants de la Fonction publique, l'ampleur de la mobilisation a été d'un niveau considérable, pas atteint depuis au moins 10 ans. Dans de nombreux secteurs, la grève a été majoritairement suivie.

Les organisations syndicales Fonction publique CGT, FA, FO, FSU, SOLIDAIRES se félicitent du succès de cette journée de grève.

D'ores et déjà, elles soutiennent toutes et tous les agent.e.s qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève.

Face à l'entêtement du Président de la République et du gouvernement, l'heure est à l'élévation du rapport de forces par le prolongement immédiat de la mobilisation.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales ne se rendront pas à toutes les réunions organisées dans le cadre de l'agenda social Fonction publique.
Plus que jamais, nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite, car nous ne céderons pas !

Nos organisations syndicales soutiennent et partagent l'appel interprofessionnel de ce jour « *à renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salariés le décident dès ce vendredi, ce week-end et lundi.*

Dans ce cadre elles donnent rendez-vous le mardi 10 décembre pour une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles ».

Nos organisations syndicales se reverront le 11 décembre au matin.

Le 6 décembre 2019

Après la mobilisation historique du 5 décembre

Nouvelle journée de manifestations le mardi 10 décembre

OUI ! Les retraités sont concernés !

Comme pour le 5 décembre, les organisations syndicales et les associations de retraités appellent à poursuivre la mobilisation le 10 décembre prochain.

Cette journée du 5 a constitué un moment historique dans la diversité des professions et par la présence massive des retraités.

Les retraités ont bien compris, quoi qu'en dise le gouvernement, largement relayé par les médias, que l'objectif du gouvernement est bien de les appauvrir. Si la part des retraites dans le P.I.B. se situe aujourd'hui à 13,8%, l'objectif recommandé par le Conseil d'Orientation des Retraites n'est pas de l'augmenter, mais de le réduire autour de 12%. Avec un nombre de retraités en progression dans les prochaines décennies, la part allouée à chaque pension se réduira mécaniquement.

Nous avons toutes les raisons de repousser cette réforme des retraites.

- Parce que nous tenons aux principes de réduction des inégalités, de garantie du montant de la pension, de solidarité et de justice.

- Parce que les personnes actuellement en retraite sont directement concernées par la « réforme » des retraites.

- Parce que nous revendiquons l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires. Nous refusons la nouvelle perte de pouvoir d'achat des pensions au premier janvier, avec une évolution globalement inférieure à l'inflation que les parlementaires s'apprêtent à voter.

Si la journée d'action du 5 décembre est une première étape réussie de la mobilisation sociale, nous appelons à poursuivre les mobilisations le 10 décembre dans une dynamique intergénérationnelle, unitaire et convergente.

Solidaires
Fonction Publique

Grève historique dans la fonction publique.
Demain on continue !

Ce 5 décembre, les agent-es de la fonction publique se sont massivement mobilisé-es pour exprimer leur rejet du projet de réforme des retraites et des orientations gouvernementales.

Même à partir des chiffres officiels, dont on sait qu'ils sont systématiquement minimisés, plus de 32% des agent-es de la Fonction Publique d'Etat, 14% dans la Fonction Publique Territoriale et 19% dans la Fonction Publique Hospitalière étaient en grève aujourd'hui.

Dans l'éducation, ce sont plus de 700 000 personnels qui étaient en grève.
A la Direction Générale des Finances Publiques, ce sont plus de 45% des agent-es qui se sont mobilisé-es.
Il en a été ainsi dans toute la fonction publique.

De nombreuses assemblées générales se sont déjà réunies et appellent à reconduire et continuer la mobilisation afin d'obtenir que le gouvernement retire son projet destructeur. D'autres assemblées générales se tiendront demain.

Une intersyndicale fonction publique aura lieu vendredi 6 à la suite de l'intersyndicale interprofessionnelle. Solidaires FP y portera notamment la nécessité de nouvelles dates de grèves et de manifestations dès la semaine prochaine afin d'élargir et d'ancrer la grève reconductible.

Solidaires DOUANES

Mobilisation

le 5 décembre 2019

→ contre la retraite à points
→ pour une juste bonif'

Carrière | ***Agenda***

Détail des rassemblements, ville par ville

Ville (Direction/ex-région)	Rendez-vous	
	Lieu	Heure
Amiens (ex-DR Picardie)	Maison de la Culture	14h00
Annecy (ex-DR Léman)	Préfecture	14h00
Bastia (DR Corse)	Palais de Justice	10h00
Bayonne (DR Bayonne)	Place Sainte-Ursule	10h00
Besançon (ex-DR Franche-Comté)	Place de la Révolution	10h30
Bordeaux (DI Nouvelle-Aquitaine)	Place de la République	11h00
Caen (ex-DR Basse-Normandie)	Place de la Gare, côté tramway	11h00
Cayenne (DR Guyane)	Caserne des pompiers	8h30
Chambéry (DR Chambéry)	Place du Palais de Justice	14h00
Clermont-Ferrand (ex DR Auvergne)	Place du 1er mai	10h00
Dijon (ex-DR Bourgogne)	Place de la Libération	14h00
Dunkerque (DR Dunkerque)	Place de la Gare	16h00
Fort-de-France (DR Martinique)	Maison des Syndicats	8h00
Le Havre (DR Le Havre)	Devant Franklin, Cours de la République	10h00
Lille (DI Hauts-de-France)	Porte de Paris	14h30
Lyon (DI Auvergne – Rhône-Alpes)	Manufacture des tabacs (vers Bellecour)	10h30
Mamoudzou (DR Mayotte)	Place de la République	9h00
Marseille (DI PACA Corse)	Vieux-Port	10h30
Metz (DI Grand-Est)	Place de la Gare	14h00
Montpellier (DI Occitanie)	Place du Peyrou	10h30
Mulhouse (DR Mulhouse – Haut-Rhin)	Place de la Bourse	13h30
Nancy (DR Lorraine)	Place de la République	13h30
Nantes (DR Pays-de-la-Loire)	Miroir d'eau, place Marc Elder	10h30
Nice (DR Nice – Alpes-Maritimes)	Place Masséna	10h00
Orléans (DR Centre – Val-de-Loire)	Parvis de la Cathédrale, Place Sainte-Croix	10h30
Papeete (DR Polynésie-Française)	Front de mer	9h30
Paris (DI Île-de-France)	Gare de l'Est (vers Nation, via République)	14h00
Perpignan (DR Perpignan)	Place de la Catalogne	10h00
Poitiers (DR Poitou-Charentes-Limousin)	Porte de Paris	14h00
Reims (ex-DR Champagne-Ardenne)	Maison des Syndicats	10h00
Rennes (ex-DR Bretagne)	Esplanade Charles de Gaulle	10h30
Rouen (DI Normandie)	Cours Clémenceau	10h00
Saint-Denis (DR La Réunion)	Petit marché	9h00
Strasbourg (DR Strasbourg – Bas-Rhin)	Place de la Bourse	13h30
Toulouse (ex DR Midi-Pyrénées)	Place Saint-Cyprien	14h00

Solidaires DOUANES
Syndicat SOLIDAIRES Douanes
web : http://solidaires-douanes.org/
Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
@ : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50

Union syndicale
Solidaires

Paris le 22 novembre 2019

Quand le gouvernement ment...
la température monte et la rue rue !

Le gouvernement nous mène en bateau depuis maintenant deux ans : son projet de retraites à points était censé se faire à coût constant « pas pour faire des économies » nous disait-il. Or le projet s'éclaircit et ce que l'Union syndicale Solidaires avec d'autres ont dénoncé depuis des mois est en train d'apparaître au grand jour.
Résultat, les appels à la mobilisation dans les secteurs se multiplient, de nouveaux syndicats rejoignent le mouvement et à la suite, les Gilets jaunes réunis à Montpellier appellent eux-elles aussi à l'action à partir du 5... La convergence des mobilisations sur les retraites, sur les revendications professionnelles autour des statuts, des emplois, des services publics, des salaires peut se faire car tout est lié. Cela s'appelle la justice sociale : c'est mettre l'argent là où il est utile au plus grand nombre, à ceux et celles qui travaillent, ont travaillé, travailleront.

Le gouvernement veut faire travailler plus et gagner moins

- Il veut l'équilibre des comptes alors qu'il organise la baisse des ressources pour les retraites.
- Il demande au Conseil d'Orientation des Retraites (le COR) d'étudier les mesures permettant l'équilibre, ce qui donne des propositions comme :
—> ne pas indexer les pensions des retraité-es
—> augmenter l'âge d'ouverture des droits à retraites de 2,5 mois à 5,4 mois par génération née entre 1959 et 1963... (tout ça dans un premier temps).
Et le COR écrit même qu'avec ces mesures « *les effets globaux sur la pension cumulée sur le cycle de la vie seraient certainement négatifs...* ».
Pourtant une augmentation de 0,2% des cotisations patronales sur 5 ans suffirait à trouver l'équilibre.

Ce que nous disons depuis le début se vérifie : tous et toutes concerné-es !

Et même avec la clause du grand-père qui laisse entendre que seules les nouvelles générations entrant sur le marché du travail pourraient être concernées :
—> c'est discriminant pour les jeunes qui n'auraient pas droit à un calcul de retraite connu à l'avance et permettant la continuité du salaire, et qui verraient comptabilisées toutes les mauvaises années.
—> et pendant ce temps-là, on augmenterait la durée du travail tout au long de la vie, tout en baissant les pensions.
Beau résultat de soi-disant concertations et grands débats tenus dans la clandestinité avec un public trié sur le volet.

Nos propositions sont favorables aux femmes, aux petites retraites, à tous et toutes

Nous exigeons le retrait du projet de retraites à points et des discussions pour l'amélioration du système actuel.
-> un âge de départ à la retraite à 60 ans maximum sans décote et des départs anticipés pour les métiers pénibles, en respectant les acquis professionnels
-> un taux de remplacement de 75% avec le Smic comme minimum
-> des mesures immédiates en faveur de l'égalité hommes femmes pour corriger les écarts de montants des retraites.

Alors rdv à toutes et tous le 5... et ensuite on continue

31 rue de la Grange aux belles 75 010 Paris	**Téléphone 33 1 58 39 30 20** **Télécopie 01 43 67 62 14**	**contact@solidaires.org** **www.solidaires.org**

Union syndicale Solidaires

Déclaration du Comité National de Solidaires
2 et 3 octobre 2019

A PARTIR DU 5 DÉCEMBRE
IMPOSONS UN AUTRE AVENIR
POUR NOS RETRAITES, CHANGEONS LE SYSTÈME

Sous un faux prétexte de simplifications, ce gouvernement tente de mettre en place la réforme des retraites avec un système à points. Il a pour objectif de nous faire travailler plus longtemps et de diminuer le montant des pensions. Nous ne sommes pas dupes du nouveau « grand débat » qui vise à monter les professions et les régimes les uns contre les autres pour, au final, tirer la totalité vers le bas. C'est ce message que nous allons porter au plus grand nombre dans les semaines qui viennent dans nos entreprises, nos services et auprès de la population.

Oui, les régimes actuels doivent être améliorés et c'est possible, et ceci doit se faire sans aucun recul de nos droits. C'est la question de la répartition des richesses qui est centrale, à l'heure où les distributions de dividendes et les exonérations de cotisation sociale battent encore des records. Pourquoi plafonner le pourcentage des richesses consacré aux retraites plutôt que plafonner les profits, les salaires des dirigeant-es ou vraiment lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux ?

Solidaires revendique l'amélioration des régimes existants et l'abrogation des réformes régressives. Nous voulons pour toutes et tous un départ à taux plein à 60 ans et un départ anticipé pour l'ensemble des métiers pénibles à étendre, avec le maintien des droits professionnels. Nous voulons un taux de remplacement à 75% sur les derniers salaires. Aucune retraite ne doit être inférieure au SMIC. Nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner. Nous ne voulons pas d'une croissance économique qui profite aux grandes entreprises et aux riches tout en détruisant les conditions de travail et de vie des populations, les ressources, la biodiversité et le climat.

Retraites, salaires, protection sociale, conditions de travail, égalité femmes hommes, services publics ou climat, nous savons que nous pouvons faire céder ce gouvernement si nous nous mobilisons massivement et avec détermination. Nous devons nous servir des expériences de nos luttes passées pour construire cette mobilisation. Nous proposerons notamment d'organiser une grande journée de manifestation un week-end marquant ce début de mobilisation et ces convergences.

Nous pensons que c'est la grève reconductible qui nous fera gagner. Nous n'opposons pas cette perspective avec les mobilisations sectorielles et qui contribuent à gagner sur les revendications et faire monter ce rapport de force interprofessionnel.

Nous pensons que c'est l'unité et la convergence sur des bases collectives qui nous permettront de gagner, de créer un tous et toutes ensemble porteur d'espoir et d'un autre avenir, pour le monde du travail, pour la population et pour la planète.

L'Union syndicale Solidaires rejoint l'appel à la grève du 5 décembre initié par nos syndicats Solidaires groupe RATP et SUD Rail, pour la construire et l'étendre à l'ensemble de nos secteurs et territoires et de mettre en débat auprès des travailleuses et travailleurs sa reconduction le 6 et les jours qui suivront.

Nous proposerons le plus largement possible aux forces qui se battent pour la justice, sociale, fiscale ou écologiste de construire une mobilisation large dans laquelle nous porterons les un-es et les autres nos revendications.

GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE ET LES JOURS QUI SUIVRONT
PRÉPARONS-NOUS À RASSEMBLER NOS COLÈRES

Solidaires
Fonction Publique

novembre 2019

LE 5 DÉCEMBRE DANS LA RUE ET ENSUITE ON CONTINUE !

Enfermé dans le dogme néo-libéral, le gouvernement Macron–Philippe veut casser notre système de retraite pour y substituer un système universel de retraite à points privé/public, système contributif à cotisations définies et prestations non définies.

Il casse le système de pensions des fonctionnaires. L'assurance d'un taux de remplacement à 75% du revenu antérieur, sur la base du dernier salaire indiciaire, c'est fini. Pour les contractuel-les de droit public, la retraite de base CNAV au taux de 50%, à laquelle s'ajoute la retraite complémentaire de l'IRCANTEC (25%), c'est fini aussi. Le système de solidarité intergénérationnel, exit !

Dans le public comme dans le privé, c'est une baisse importante du niveau des retraites qui s'annonce

Pour le gouvernement, les retraites, part socialisée de la rémunération du travail, ne doivent pas dépasser 13,8% du PIB quoiqu'il advienne. Dans cette logique comptable, le système de retraite à points du gouvernement est calculé pour permettre un ajustement des retraites à la baisse, à enveloppe constante, avec une simple variation de la valeur du point.

La retraite à points, c'est travailler plus longtemps, pour une retraite plus basse

L'âge légal de 62 ans ? Bien théorique ! Les départs en retraite sont retardés par un système de décote/surcote pour arriver à un âge réel de retraite minimal de 64 ans.

Métiers pénibles de la fonction publique : départs anticipés à la retraite supprimés

Mais les métiers dits régaliens de l'ordre et de la sécurité l'ont conservée. Pourquoi pas tou-tes ?

C'est la paupérisation à la retraite des fonctionnaires et agent-es publics contractuel-les à bas revenus

Tous ceux dont la rémunération tourne autour du SMIC, sont voués à devenir des retraités pauvres. Celles et ceux qui auront les moyens s'en sortiront en souscrivant une retraite complémentaire privée par capitalisation, les autres, non.

RETRAITES

Solidaires revendique :

— La garantie d'un taux de remplacement à 75% du revenu antérieur (public/privé).
— Le maintien de la référence au traitement indiciaire des six derniers mois.
— L'intégration de toutes les primes dans l'assiette des cotisations et des revalorisations indiciaires de salaires. Les personnels ayant peu de primes ne doivent pas être perdants.
— Une retraite minimum égale au SMIC pour une carrière complète de 37,5 ans.
— L'égalité femmes/hommes dans la vie active (carrières, rémunération) et à la retraite.
— La retraite à 60 ans et le départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal pour tenir compte de la spécificité des métiers pénibles.
— Pour rétablir la répartition capital/travail, l'élargissement du financement des retraites par une cotisation assise sur les dividendes perçus par les actionnaires, et la suppression des exonérations de charges sociales.

En grève et manifestation le 5 décembre…

Les organisations syndicales interprofessionnelles SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU lancent un appel à une grève massive des personnels le 5 décembre. Dans la fonction publique, soyons toutes et tous en grève et en manifestation le 5 décembre.

…et en reconduction le 6 décembre !

Dès le 6 décembre, Solidaires appelle tous les agent-es et salarié-es à se réunir en assemblées générales dans les services, collectivités et établissements pour reconduire la grève.

Toutes et tous ensemble, on peut gagner ! Le 5, le 6 , le 7… en grève générale reconductible !

RETRAITES.SOLIDAIRES.ORG

TOUT SUR UN SEUL SITE

ANALYSES
CARTOGRAPHIE DE LA MOBILISATION
DES IDÉES POUR AGIR
VIDÉOS, TRACTS, VISUELS

Mobilisation des actifs et des retraités à partir du 5 décembre

OUI ! Les retraités sont concernés ! Ils refusent la retraite à points !

« ***Chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins*** ». Nous tenons à ce principe juste qui a guidé le Conseil National de la Résistance pour mettre en place un système de retraite solidaire, qui réduit les inégalités au travail, qui attribue une pension en prolongement du meilleur salaire. Si les réformes successives ont aggravé sensiblement la situation, nous nous battons pour l'amélioration du système actuel et contre sa destruction.

« ***Un euro cotisé donne les mêmes droits*** ». Nous nous opposons à ce principe, qui entraine les retraités actuels et futurs vers une paupérisation certaine et qui accentue à la retraite les inégalités de la vie active.

Réduire les inégalités

Le système actuel réduit les inégalités, il calcule la pension en ne prenant en compte que les meilleurs salaires, le dernier touché pendant 6 mois pour les fonctionnaires, les 10 (avant la « réforme » de 1993 qui a augmenté à 25) meilleures années pour le privé.

Le système à points reproduit les inégalités, la pension dépend de l'ensemble de la carrière. Cela tire la pension vers le bas et pénalise davantage celles et ceux qui ont galéré en début de carrière et en subissant des petits boulots mal payés, des interruptions de carrière, du temps partiel…). Les femmes, déjà pénalisées dans le système actuel, le seront encore davantage.
Comme le dit E. Macron, le monde se partage en deux, entre « *ceux qui ont réussi* » (et ont beaucoup de points et une belle retraite) et « *ceux qui ne sont rien* » (et ont une retraite de m…).

Garantie du niveau de pension

Le système actuel permet de connaître le montant de la pension. Que ce soit dans les régimes du privé comme ceux du public, les règles de liquidation permettent à chaque retraité de connaître longtemps à l'avance le montant de ses droits. Il suffit de connaître deux éléments, le salaire pris en compte et la durée validée de cotisations par rapport à celle exigée (37,5 ans, augmentée par les « réformes » à 41,5 ans et programmée à 43 ans). Pour une durée complète, la pension s'élève à environ 75 % du salaire pris en compte.

Le système à points ne garantit rien, il fige le taux de cotisation et ne s'engage absolument pas sur le montant de la pension. Il faudrait cotiser environ 11,11 € pour acheter un point et lors du départ, le nombre de points déterminera le montant de la pension en fonction de la valeur du point, fixée en 2025 à 0,495 € en cas de départ à 62 ans, 0,5225 € à 63 ans, 0,55 € à 64 ans, 0,5775 € à 65 ans et 0,605 € à 66 ans. C'est illisible, et ces valeurs changeraient chaque année, de façon à équilibrer les comptes. De combien seraient-elles dans 10 ou 30 ans ?

Solidarité et justice

Le système actuel est solidaire. La cotisation est une partie de salaire socialisée, elle est redistribuée en donnant plus à celles et ceux qui ont moins (élimination des mauvaises années, chômage, maternité, maladie, éducation des enfants, invalidité, départ précoce en retraite, réversion,...). Ces droits font partie du système, ils représentent près d'un tiers de la masse des pensions.

Le système à points redonne en retraite en proportion ce que l'on a réussi à cotiser pendant toute la vie active. Il vise à renvoyer à l'individu au détriment du collectif. Certes, certaines (pas toutes) des solidarités énumérées ci-contre feront l'objet d'attribution de points, mais selon les possibilités du budget de l'État, toujours en recherche d'économies.

Les retraitées et retraités sont directement concernés par la réforme à points

E. Macron et son gouvernement pensent que les retraité-e-s ne réfléchissent pas, les croient sur parole, ils nous rabâchent que la « réforme » des retraites ne nous concerne pas.

C'est faux, au moins pour trois raisons.

1) **Le gouvernement annonce clairement que le système de retraite, en léger déficit actuellement, devra être à l'équilibre au 1er janvier 2025**, jour de l'application de sa retraite à points.

   Comment réaliser l'équilibre ?

   - Pas en augmentant les cotisations que la « réforme » fige et que le gouvernement ne cesse de diminuer.
   - Reste une pression sur les pensions actuelles, des revalorisations inférieures à l'inflation voire une nouvelle période de gel lorsque les élections municipales seront passées.

2) **L'objectif principal de la retraite à points est la maîtrise des dépenses**, la « réforme » bloquerait la part des dépenses de pension dans les richesses créées. La même part de pensions pour davantage de personnes en retraite, c'est une plus petite part pour chacun, une baisse des pensions par rapport au niveau de vie des actifs. Actuellement, la pension moyenne est égale à 64,4 % du salaire moyen, en 2050 elle diminuerait à 50,9 %.

3) **La revalorisation des pensions et des réversions serait limitée par la « reforme »**. Le rapport Delevoye préconise une revalorisation selon l'inflation et la fin des règles actuelles d'attribution des pensions de réversion. Son mode de calcul unique serait défavorable à une partie des retraités. La réversion ne pourrait pas être touchée avant 62 ans !

- Parce que nous tenons aux principes de réduction des inégalités, de garantie du montant de la pension, de solidarité et de justice.
- Parce que les personnes actuellement en retraite sont directement concernées par la « réforme » des retraites.
- Parce que nous revendiquons l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.

Nous appelons tout le monde à se mobiliser à partir du 5 décembre, à convaincre ses amis et voisins qu'il faut se mobiliser pour refuser la régression sociale et l'explosion des inégalités, pour imposer l'augmentation des pensions et le progrès social.

Paris, le 6 novembre 2019

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à

Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour les journées allant des 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Monsieur le Ministre,

Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant des 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020. (ce préavis comprend la nuitée en amont de ces journées pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-tes les agents-es qui le souhaitent, de participer aux journées de grève et manifestations qui auront lieu afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

Union syndicale
Solidaires

EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 24 SEPTEMBRE

RASSEMBLONS NOS LUTTES

La rentrée sociale est marquée par l'accumulation de nombreux mouvements et une multitude de dates de mobilisation. La colère sociale loin de s'éteindre, s'amplifie face aux attaques du gouvernement sur l'assurance chômage, la fonction publique, les services publics, etc. dans un contexte répressif et autoritaire. Depuis des mois, le gouvernement balade les organisations syndicales dans des discussions sans fin autour de nouvelles attaques sur les retraites et recule sans cesse le lancement de cette réforme par crainte qu'elle catalyse la colère sociale.

COMBATTONS LA RÉFORME DU SYSTÈME PAR POINTS !

La réforme des retraites du président Macron repose sur l'instauration de points qui ouvriront des droits à une pension. Ses déclarations sur le non recul de l'âge de départ, son prétendu abandon d'un « âge pivot » ne bernent personne : l'essentiel est que si cette réforme passe, chacun-e saura combien il/elle paye aujourd'hui, mais pas combien il/elle recevra à son départ en retraite. Concrètement, pour garder à un niveau constant les dépenses publiques de versement des retraites, la seule variable d'ajustement sera la valeur du point quand on y partira : c'est mathématique, le point ne pourra qu'être dévalué et donc sa valeur en terme de pension diminuée. Le point, en d'autre terme, sera une monnaie de singe.

UNE RÉFORME ENCORE PLUS INÉGALITAIRE... OÙ TOUT LE MONDE PERDRA... SAUF LES SYSTÈMES PRIVÉS DE COMPLÉMENTAIRES RETRAITES !

Derrière la communication du gouvernement qui prétend que le système de retraite à point serait plus « égalitaire », il faut donc comprendre que « l'égalité » se fera à la façon d'un nivellement par le bas de la retraite de la majeure partie de la population. Dans d'autres pays, des réformes de ce type ont été mises en place, chaque fois par des gouvernements qui menaient une politique de casse sociale. A la clé, ce qui s'annonce, c'est une paupérisation généralisée des retraité-es. Ceux qui pourront la financer souscriront une retraite complémentaire privée et les inégalités à la retraite s'accroîtront encore.

SOLIDAIRES A DES PROPOSITIONS POUR DE MEILLEURES RETRAITES !

Pour tous les salarié-es :
-l'amélioration du système de retraites actuel, pour la garantie d'une retraite décente avec un niveau de remplacement du revenu antérieur à 75%, et une retraite minimum au SMIC.
-la retraite à 60 ans, et la prise en compte des spécificités des métiers pour un départ plus tôt compte tenu des pénibilités.
-une réforme du financement du système de retraites sur la base d'une meilleure répartition capital/travail.

UNIFIONS NOS LUTTES

La stratégie du gouvernement est claire, nous diviser, nous opposer pour poursuivre la destruction de la protection sociale et notamment des retraites. Face à cela, le mouvement social a une lourde responsabilité et doit construire une stratégie cohérente qui s'appuie sur le bilan de nos échecs passés. Depuis l'élection de Macron, Solidaires appelle à l'unité la plus large sur une ligne combative et claire.

Une seule journée de grève isolée ne suffira pas.

Mettons-nous en grève dès le 24 septembre, non seulement pour faire reculer ce gouvernement sur la réforme des retraites, mais aussi pour mettre un coup d'arrêt à ses politiques anti-sociales et construire à la base l'unité nécessaire. Rassemblons nos luttes, c'est urgent.

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris 01 59 38 30 20
www.solidaires.org contact@solidaires.org
facebook @USolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires

Solidaires
Fonction Publique

Paris, le 17 septembre 2019

NON au Hold up sur nos Retraites

En GREVE et dans la RUE le 24 septembre

La retraite à points : une réforme systémique qui met à mal la répartition

La garantie d'une retraite décente avec une visibilité sur le niveau de remplacement du revenu à la retraite par rapport au revenu antérieur disparaît. C'en est fini de la retraite des fonctionnaires égale à 75% du traitement indiciaire brut hors primes des six derniers mois, pour une carrière complète.

De plus, la retraite à points, système contributif qui repose sur l 'accumulation de points tout au long de la carrière (et non plus sur les 25 meilleures années ou le dernier traitement) comporte un aléa fondamental : la valeur du point à la date de liquidation à la retraite. Les retraités partant à la retraite la découvriront au moment où ils prendront leur retraite !

Le gouvernement veut pouvoir exercer une contrainte à la baisse sur le niveau des retraites au prétexte du nombre croissant de départs en retraite, de la progression de l'espérance de vie et bien sûr aussi de la conjoncture économique, sans envisager d'autres possibilités !

Solidaires revendique au contraire un taux de remplacement garanti à 75% par rapport au revenu antérieur, et une retraite minimum égale au SMIC.

L'objectif premier de cette réforme : Faire en sorte que la masse des retraites versées (salariés du privé, fonctionnaires, professions libérales et indépendants) reste sous la barre des 13,8% du PIB.

Les fonctionnaires gagnants avec l'intégrations des primes ? Tous perdants !

L'inclusion des primes (vraiment toutes ?) dans l'assiette des cotisations retraites ne sera pas une compensation à la hauteur. E**lle générera des inégalités importantes à la retraite** entre les fonctionnaires à fortes primes et ceux qui en ont peu, les primes variant globalement de 5% à 30% selon les versants, administrations et catégories.

La mise en place de la rémunération au mérite annoncée creusera encore ces inégalités, et générera un aléa sur le niveau de retraite. Au regard de l'intégration des primes dans la base des cotisations, la prise en compte de la totalité de la carrière (43 ans) au lieu des six derniers mois constitue un très fort recul. Et, pour tou-t-e-s, le niveau de retraite sera de toutes façons bien aléatoire selon la valeur de service du point à la liquidation de la retraite.

Public/privé : Solidarités remises en cause, paupérisation généralisée

La retraite à points remet en cause les solidarités. Quelques points seront accordés au titre des aléas de l'existence, financés à part par un fonds spécial vieillesse, simples rustines d'un système à points qui n'intègre pas les solidarités au cœur de sa conception même, contrairement au système par répartition actuel qui mériterait simplement des améliorations pour une meilleure retraite. Les salarié-e-s aux carrières heurtées (précaires, femmes, ...) se retrouveront avec de toutes petites retraites. Les plus aisés seront amenés à souscrire des retraites complémentaires par capitalisation, les moins aisés glisseront dans la pauvreté.

Solidaires revendique un système de retraite par répartition fondé sur les solidarités et l'égalité femmes/hommes.

Un départ en retraite de plus en plus tardif

Le gouvernement joue sur les mots en affichant un âge légal de départ à la retraite à 62 ans, pour ensuite annoncer « un âge pivot »à 64 ans avec décote et surcote, puis opérer une feinte : Macron vient d'annoncer la mise en place d'une durée d'assurance qui donnerait une lisibilité sur l'âge de départ en retraite, sans indiquer lequel, ni renoncer aux décotes / surcotes...

Solidaires revendique la garantie d'un âge maximum de départ à la retraite à 60 ans.

La pénibilité dans le public non reconnue !

Le gouvernement déclare étendre le compte pénibilité, (très peu utilisé dans le privé vu ses conditions drastiques), aux fonctionnaires dans un souci dit « d'universalité ». Il supprime du coup le bénéfice de la catégorie active, qui permet des départs à la retraite anticipés, aux aides soigant-es et agent-es de services hospitaliers. Mais il annonce dans le même temps que les métiers de maintien de l'ordre et de la sécurité, dits régaliens, la conservent ! Deux poids, deux mesures !

Se creuse donc l'inégalité femmes/hommes entre la filière très féminisée de l'hospitalier, et la filière fortement masculinisée des métiers de maintien de l'ordre et de la sécurité : carrière, rémunération, reconnaissance de la pénibilité. Les aides soigant-es et agent-es hospitaliers cumulent pourtant trois facteurs de pénibilité : postures pénibles, horaires décalés, travail de nuit.

Solidaires revendique, pour toutes et tous, la prise en compte des spécificités des métiers (pénibilités), générant un départ avant 60 ans, dans le public comme dans le privé.

Nous ne laisserons pas casser nos retraites !

Tous ensemble, fonctionnaires, salariés du privé

Combattons la réforme de la retraite par points !

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et retraitées
Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires Retraités Retraitées

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Communiqué de presse Paris, le 18 septembre 2019

TOUS ENSEMBLE CONTRE LA MISE EN PLACE D'UNE RETRAITE A POINTS
POUR DES RETRAITES PLUS SOLIDAIRES DANS UNE SOCIETE PLUS JUSTE
Les personnes retraitées manifesteront le mardi 24 septembre.

Après les salarié-e-s de la RATP le vendredi 13 septembre, après les infirmières et les pilotes de ligne le lundi 16 septembre, d'autres secteurs professionnels vont entrer dans l'action, et tous vont se rassembler le 24 septembre, lors d'une journée de mobilisation interprofessionnelle pour s'opposer à un projet de réforme des retraites qui va aggraver la situation des retraité-e-s actuels et compromettre fortement l'avenir des « salariés actifs ».

Lors de la campagne présidentielle, le candidat Macron avait promis de préserver le pouvoir d'achat des personnes retraitées. Les retraité-e-s auront toujours une pension, mais très amoindrie, puisque ses premières décisions pour les retraité-e-s, le gel des revalorisations, l'augmentation de 25% de la CSG et l'indexation partielle sur l'inflation sont en totale contradiction avec ses promesses … Sous la pression des mobilisations des retraité-e-s, l'annulation de quelques-unes de ces mesures, et seulement pour quelques-uns, a été obtenue. Mais ceci est loin d'être suffisant. En trois ans, les retraité-e-s ont perdu environ l'équivalent d'un mois de pension. Et ceci n'est rien à côté de ce que prévoit le projet Delevoye pour les actuels et futurs retraité-e-s, qui seront encore plus mal traité-e-s que dans le système actuellement en vigueur.

Pour désamorcer le mécontentement sur cette réforme, pour éviter que les personnes retraitées soient dans la rue aux côtés de leurs enfants et de leurs petits-enfants, le gouvernement prétend que les retraité-e-s ne seront pas concerné-e-s.

C'est faux, au moins pour trois raisons.

1) Le gouvernement annonce clairement que le système de retraite, en léger déficit actuellement, devra être à l'équilibre au 1er janvier 2025, jour de l'application qu'il souhaite pour sa retraite à points. Il refusera très certainement d'augmenter les recettes, à savoir les cotisations, puisqu'il ne cesse de pratiquer l'inverse, la baisse et l'exonération des cotisations des entreprises. Il n'aura qu'un seul moyen pour parvenir à cet équilibre, la baisse des pensions ou, du moins, une nouvelle période de gel de celles-ci !

2) L'objectif principal de la retraite à points est la maîtrise des dépenses ; pour ce faire, le gouvernement bloque la part des dépenses de pension dans les richesses créées (c'est la « règle d'or » : la part des retraites dans le PIB doit rester inférieure à 13,8 %). La même part de pensions pour davantage de personnes (il y a 150 000 personnes en retraite en plus chaque année), ça veut dire très concrètement une plus petite part pour chacun, c'est-à-dire une baisse des pensions. Le gouvernement ment quand il annonce que les personnes actuellement retraitées ne sont pas concernées !

3) La future loi retraite à points fixe les revalorisations. Le rapport Delevoye remis au gouvernement le 16 juillet préconise une revalorisation des pensions selon l'inflation : cela va créer un écart avec les salaires qui augmentent plus vite et cet écart va grossir chaque année. Actuellement, la pension moyenne est égale à 74,4 % du salaire moyen ; en 2050 elle diminuerait à 50,9 %, selon le Conseil d'Orientation des Retraites.

A l'UNIRS nous affirmons que, de l'argent, il y en a !

Pour améliorer le partage des richesses, l'UNIRS demande le rétablissement de l'ISF (4,5 milliards d'euros), l'imposition des dividendes à l'impôt progressif (10 milliards), la fin du CICE (40 milliards en 2019), le rétablissement de l'exit tax (6 milliards), la lutte contre la fraude fiscale (au moins 100 milliards), etc.

Pour augmenter les cotisations sociales, lesquelles servent à financer la Sécurité sociale, l'UNIRS demande l'établissement de cotisations sur tous les revenus distribués par les entreprises, salaires entiers, primes, intéressement, participation et dividendes ! Ce sont notamment des sommes considérables, créées par le travail, qui sont distribuées aux actionnaires et qui échappent aux organismes de solidarité : la France est devenue championne d'Europe de la distribution des dividendes, 35 milliards au deuxième semestre 2019. Cela en ferait des cotisations supplémentaires pour équilibrer le budget, à raison de 28,12% de cotisation, équivalentes à celles sur les salaires, envisagées dans la réforme Delevoye

Pour toutes ces raisons, l'UNIRS appelle les retraité-e-s à rejoindre les mobilisations du 24 septembre 2019 afin de faire échec au gouvernement et obtenir pour toutes et tous :
-l'amélioration du système de retraites actuel, pour la garantie d'une retraite décente avec un niveau de remplacement du revenu antérieur à 75%, et une retraite minimum au SMIC.
- la retraite possible à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation et la prise en compte des pénibilités de certains métiers.
- une réforme du financement du système des retraites par une plus juste répartition des richesses produites dans l'entreprise entre la rémunération du capital par les dividendes et la valeur des actions) et la rémunération du travail (par les salaires et les cotisations sociales).

Des rassemblements ou des manifestations sont organisés dans tous les départements pour le mardi 24 septembre 2019. A Paris, la manifestation partira à 14h00 de la Place de la République pour aller vers la Place de la Nation.

Paris, le 17 septembre 2019

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS
à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journées du 24 septembre 2019

Monsieur le Ministre,

Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour le **mardi 24 septembre 2019** (ce préavis comprend la nuitée en amont de ces journées pour les personnels travaillant en horaires décalés). Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.
Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-te-s les agent-e-s qui le souhaitent de participer à la journée de grève et manifestations qui aura lieu lors de cette journée afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez